

# *Centre d'Etudes et de Recherches sur le Bonapartisme*

- 
- Association loi 1901 fondée en 1997
  - Printemps 2009 – Numéro 38 - 6 € - ISSN 1284-4381
  - Siège administratif du CERB : 1 bis, rue Grandjacquot. 54300 Fraimbois

**Les dotataires du Mont de Milan  
et les donataires de Fontainebleau**

**Au cœur du mouvement bonapartiste durant l'épisode  
boulangiste. Le témoignage de Clément de Royer,  
représentant personnel du prince Victor**

**Joseph Marlouiset, arrière petit-neveu de Napoléon ?**

**L'actualité bonapartiste**

**Le coin du Bibliophile**

**Au cœur du mouvement bonapartiste durant l'épisode boulangiste :**  
le témoignage de Clément de Royer, représentant personnel du prince Victor

Introduction

**1. Un mouvement à l'épreuve de violentes divisions internes ..... 6**

1.1. Le prince Victor, seul recours face à l'échec du Comité Central impérialiste à fédérer les comités de la Seine ..... 6

*La médiation de Clément de Royer* ..... 7

*Espoirs déçus et enlisement de la situation*..... 8

1.2. L'affirmation du prince Victor auprès des comités impérialistes : une reprise en main formelle et inachevée ..... 10

*La prise de pouvoir* ..... 10

*Le demi retour en arrière* ..... 11

**2. Un mouvement relégué au second plan de la coalition anti-gouvernementale ..... 14**

2.1. La concurrence boulangiste..... 14

*Le mirage des élections partielles* ..... 15

*La prise de conscience d'une entière dépendance* ..... 18

2.2. L'hégémonie royaliste..... 20

*Les bonapartistes, incapables de tirer partie de leurs avantages*..... 20

*Les bonapartistes, alliés subalternes* ..... 22

Conclusion

Bibliographie

Illustrations

« A l'heure actuelle, à moins d'être aveugle, on voit très nettement se produire cette pensée que c'est par Vous, Monseigneur, que sera faite l'œuvre de relèvement et de reconstitution du Pays. Le peuple (...) sent bien qu'il faut une main jeune et vigoureuse pour remettre tout en plan ; et le nom de Napoléon, quoiqu'on en dise, n'a rien perdu de son prestige » En écrivant ces quelques lignes au Prince Victor Napoléon en novembre 1886, l'un des dirigeants du mouvement bonapartiste - Clément de Royer -, traduit bien l'engagement et la foi d'une grande majorité de ses troupes. Engagement derrière un jeune homme de 24 ans exilé par la République à Bruxelles, après avoir été désigné par son cousin issu de germain – le Prince Louis Napoléon - pour lui succéder à la tête de la famille impériale après sa mort, survenue sept ans plus tôt. Foi en ses chances de reprendre le pouvoir pour « relever » la France, dans un contexte des plus difficiles pour la République, pleinement rétablie peu de temps auparavant avec la chute du maréchal de Mac-Mahon et confrontée à une triple crise économique, sociale et institutionnelle.

En 1886, en effet, la III<sup>ème</sup> République suscite mécontentements et déceptions. Le contexte économique est très défavorable, suite à l'effondrement du prix du blé en 1882 et à la destruction du vignoble français par le phylloxéra. Les campagnes se dépeuplent et rejettent dans les villes un trop plein de personnes peu éduquées ; la condition ouvrière reste misérable et les parlementaires ne s'y intéressent guère, absorbés par leurs joutes politiques et leurs débats constitutionnels. L'instabilité ministérielle devient la règle : douze ministères sous la présidence de Grévy, et six durant la seule période 1886-1889. La France, qui a perdu Thiers et Gambetta, s'ennuie et raille les aventures colonialistes de Jules Ferry. Pire, elle découvre les premiers scandales de la République, avec les affaires Wilson<sup>1</sup> et Gilly<sup>2</sup>, qui annoncent celle du canal de Panama<sup>3</sup>. Tout, dans la situation du pays, converge vers un profond malaise. Une occasion unique, pour les bonapartistes, d'entretenir la nostalgie de l'Empire, où régnaient – disent ils - l'ordre et la prospérité économique.

Sur le terrain de la doctrine, les bonapartistes bénéficient d'un avantage intéressant : en prônant les vertus de l'autorité et de l'appel au peuple, voire du progrès social, ils se placent à mi-chemin entre les royalistes, attachés à un exécutif fort, et les républicains, défenseurs des principes démocratiques<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> En 1887 éclate le scandale des décorations : le gendre du président Grévy, Daniel Wilson est convaincu de trafic d'influence. Il vendait des nominations dans l'Ordre de la Légion d'honneur. Les chambres contraignent alors Grévy à la démission le 2 décembre.

<sup>2</sup> En septembre 1888, le député radical du Gard Numa Gilly insinue que la commission du budget est peuplée de corrompus, ce qui déclenche d'ardentes polémiques. Traduit devant la Cour d'assises de Nîmes pour diffamation, il est acquitté, mais il fait publier par la suite sous le titre *Mes dossiers* une série d'imputations plus précises à l'adresse de divers personnages politiques en vue. Il est alors condamné à plusieurs mois de prison et révoqué de ses fonctions de maire de Nîmes, où le conseil municipal fait cause commune avec lui.

<sup>3</sup> L'affaire, liée au percement du canal de Panama, éclate en 1892 et éclabousse plusieurs hommes politiques et industriels français après avoir ruiné des dizaines de milliers d'épargnants. Alors que le chantier du canal se révèle plus onéreux que prévu, Ferdinand de Lesseps doit lancer une souscription publique. Une partie de ces fonds est utilisée par le financier Jacques de Reinach pour soudoyer des journalistes et obtenir le soutien de personnalités politiques. Après la mise en liquidation judiciaire de la compagnie, en février 1889, qui a ruiné les souscripteurs, le baron de Reinach est retrouvé mort en novembre 1892.

<sup>4</sup> Patrick André résume le programme bonapartiste à cette époque par « une omnipotence du pouvoir exécutif fort, incarné par une dynastie qui, conseillée par les assemblées, puise sa légitimité dans le peuple au service duquel il travaille » (in Les Parlementaires bonapartistes sous la Troisième République, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Marie Mayeur, 1995, Université de Paris IV, page 27)

De plus, le prince Victor possède un nom mythique, certes entaché par la défaite de Sedan mais comportant sa dimension de gloire et de virilité, un avantage énorme dans un pays à la recherche d'hommes providentiels, régulièrement attiré par le pouvoir personnel. Il dispose d'un parti structuré en comités locaux et d'une audience non négligeable, bien qu'en baisse par rapport aux années 70 : durant la législature 85-89, on compte à la Chambre 65 députés bonapartistes de sensibilités diverses.

Les partisans de l'Empire survivent donc bien aux malheurs qui les ont successivement frappés : Sedan, la proclamation de la République, la mort de l'Empereur puis celle du prince impérial.

Pourtant, les bonapartistes échouent à susciter l'adhésion qu'ils espéraient. Dès 1887, en effet, l'aspiration plébiscitaire du peuple français est entièrement captée par le général Boulanger, encore peu connu du grand public au début de la législature et initialement dépourvu de toute organisation partisane et des moyens matériels afférents. Un coup de foudre entre un homme et le peuple français qui surpasse en un rien de temps le long travail des « victoriens » pour faire connaître le prince Victor aux Français. Comme le relève Fresnette Pisani-Ferry<sup>5</sup>, tout se passe comme s'il avait suffi d'une « revue bien agencée », à l'occasion du 14 juillet 1886, pour que Paris, bientôt suivi de la France, se donne à ce jeune ministre de la Guerre qui porte beau, sur son cheval noir, dans l'enthousiasme cocardier du moment : dès cet instant, « on le loue, on le chante, on croit en lui », dans un amour quasi messianique. Moins d'un mois sépare ce jour du départ antérieur du prince Victor pour Bruxelles, sous la contrainte d'une loi d'exil, porté en triomphe par 6000 partisans à la gare du Nord<sup>6</sup>. Comme si cet été 1886 s'était chargé de départager les deux hommes, dans ce curieux chassé-croisé de destins, vouant le premier à une ascension fulgurante et le second à un lent oubli, dans la solitude de l'exil.

Peu nombreux sont les historiens à s'être penchés sur l'évolution du mouvement bonapartiste sous la III<sup>ème</sup> République, un régime fossoyeur de l'idée impériale dans les faits et, pour un certain temps aussi, dans les mémoires. Plus précisément, la période boulangiste, peu glorieuse pour la République, et la concurrence entre deux symboles d'une même idée plébiscitaire – le général et le prince -, est peu traitée par l'historiographie contemporaine. La correspondance entre le prince Victor et Clément de Royer, du Fonds Napoléon conservé aux Archives nationales (400 AP), utilement recoupée avec des archives de la Préfecture de Police de Paris<sup>7</sup>, contribue à l'éclairer d'une manière très vivante.

La source est de première importance car, en 1887, Clément de Royer est à la fois président du Comité d'action impérialiste, organe dirigeant du mouvement pour les affaires électorales, et représentant personnel du prince auprès des comités impérialistes de France. Au cœur de l'état major du parti, il est donc un acteur incontournable. Mais il est jeune – 43 ans –, tient un rôle qui lui impose une relative neutralité, et limite son engagement politique national à ces quelques mois de contestation populaire. Dans ces conditions, on comprend le manque

---

<sup>5</sup> in Le Général Boulanger, Editions Flammarion, 1969, pp 5-14

<sup>6</sup> in Laetitia de Witt, Le Prince Victor Napoléon, page 182 – référence à l'ouvrage d'André Martinet

<sup>7</sup> La surveillance des activités du parti bonapartiste a entraîné la constitution d'importants dossiers en 1887, en raison du contexte politique et social tendu. Ces archives, constituées par le cabinet du Préfet de Police, contiennent de nombreux rapports de commissaires infiltrés dans les réunions bonapartistes, voire de compte-rendus émanant d'agents doubles (cf. dossier BA 62). La moindre réunion privée, en petit comité, de représentants de comités parisiens suscitait parfois jusqu'à deux ou trois compte-rendus, ce qui en dit long sur les capacités d'infiltration de la police de l'époque. Lors d'une réunion publique à la salle Lévis, un officier de paix note la présence de « cinq commissaires chargés de la surveillance de la réunion, (...) porteurs d'insignes violets composés d'un ruban auquel était suspendu un aigle doré ».

d'attention dont il a fait l'objet auprès des chercheurs et, par conséquent, le caractère inédit de son témoignage. Fils aîné du Premier président de la Cour des Comptes et ancien Garde des Sceaux de Napoléon III - Ernest de Royer -, Clément s'est engagé auprès des victoriens après avoir donné sa démission de Substitut au Procureur de Versailles et embrassé la carrière d'avocat, qui lui rend sa liberté d'engagement<sup>8</sup>.

A défaut de nous garantir un jugement très objectif, sa pensée et son action, qui transparaissent des courriers adressés au prince Victor et à son secrétaire, Edmond Blanc, nous offrent un puissant témoignage des conditions dans lesquelles le mouvement impérialiste à préparé la « bataille<sup>9</sup> » de 1889, date des élections législatives générales.

En effet, si l'on sait le terrain favorable, on connaît moins les préliminaires du combat, côté bonapartiste : l'état des troupes d'une part - leurs ressources, la force du commandement et la discipline de groupe -, la nature et la valeur tactique des manœuvres d'autre part, pour capter le dynamisme suscitée par le général Boulanger, personnalité politique la mieux placée pour porter le coup de grâce à la République des « opportunistes ».

Souvent emprunts d'une certaine exaltation devant les opportunités offertes par les circonstances politiques mais jamais dupes sur l'état de préparation des comités impérialistes, les écrits de Clément de Royer révèlent un mouvement à l'épreuve de violentes divisions (1.), incapable de défendre sa spécificité et ses intérêts au sein de la coalition anti-gouvernementale, entre les boulangistes et les royalistes (2.).

---

<sup>8</sup> Adversaire des décrets de mars 1880 contre les congrégations religieuses, qui lui paraissent porter atteinte à la liberté de conscience et à la liberté de domicile, il démissionne par une lettre de protestation énergique. Au barreau de Paris, il plaide dans un grand nombre d'affaires criminelles et civiles importantes. Il meurt en 1912 à Paris.

<sup>9</sup> Titre d'une brochure conservatrice de l'époque, qui résume l'état d'esprit guerrier des anti-républicains de l'époque, espérant en découdre avec le régime, sur un registre très viril : « voter pour les conservateurs, c'est briser les chaînes de la patrie et la délivrer de la plus odieuse, de la plus dégoûtante des tyrannies. Que ceux qui sont des hommes choisissent et qu'ils se prononcent ! »

## 1. Un mouvement à l'épreuve de violentes divisions internes

---

La ligne de fracture la plus connue, au sein du mouvement bonapartiste, est celle qui sépare le prince Jérôme de son propre fils, Victor, choisi par le prince impérial pour prendre sa suite. Derrière la douloureuse séparation familiale qu'elle implique et l'opposition politique qu'elle représente – l'un est républicain, l'autre fidèle à la forme du régime impérial -, les dissensions internes restent limitées, car le gros des troupes se reconnaît plus volontiers dans la ligne du prince Victor<sup>10</sup>. Son père, anticlérical et doté d'un caractère peu commode, désespère jusqu'à ses propres partisans. Sa mort en 1891 met fin à ce conflit de légitimités<sup>11</sup>.

Moins connue est la rivalité qui oppose le prince Victor au député bonapartiste du Gers Paul de Cassagnac, théoricien du « solutionnisme », doctrine accordant peu d'importance à la forme du régime du moment que la République est écartée, justifiant ainsi toute alliance avec les royalistes. Cette opposition fait pourtant plus de dégâts au sein du mouvement.

Le tempérament fougueux voire caractériel du député, son talent oratoire et la violence de sa plume en font un personnage politique atypique, jouissant d'une réelle popularité auprès des comités de la Seine notamment. Tout en restant fidèle au prince Victor, il lui reproche régulièrement la discrétion de son engagement. De son côté, le prince veut réduire l'influence de ce bruyant trublion, qui détourne les victoriens du dessein impérial, et joue la carte du rassemblement autour de sa seule légitimité.

Pour ce faire, il agit en deux temps : en imposant l'autorité d'un nouveau comité directeur, le Comité Central impérialiste, sorte de conseil de sages issus du Second Empire puis, face à l'échec relatif de cette organisation (1.1.), en tentant de s'imposer lui-même face à ses troupes, dans un élan peu convaincant et inachevé, loin de suffire à apaiser les dissensions internes (1.2.).

### 1.1. Le prince Victor, seul recours face à l'échec du Comité Central impérialiste à fédérer les comités de la Seine

Au mois de novembre 1886, un nouveau comité directeur est constitué sous le nom de « Comité Central Impérialiste de l'Appel au Peuple », dont la présidence est confiée au duc de Padoue<sup>12</sup>, ancien préfet, sénateur et ministre de l'Intérieur du Second Empire. Plusieurs personnalités du régime antérieur en font partie, comme le baron Haussmann. En revanche, Paul de Cassagnac en est évincé, comme la plupart des partisans de l'alliance conservatrice<sup>13</sup> contractée pour les législatives de 1885. Les comités locaux sont directement rattachés au Comité Central et placés sous l'autorité du duc. Ainsi, le prince Victor poursuit un double objectif : spécifier sa doctrine autour des principes plébiscitaires d'une part, au détriment d'un positionnement plus général compatible avec l'alliance conservatrice, et raffermir son autorité

---

<sup>10</sup> Selon Bertrand Joly, les jérômistes ne sont pas plus de 2000 dans les années 1880 (in *Nationalistes et Conservateurs en France, 1885 – 1902*, Editions Les Indes Savantes, Paris, 2008)

<sup>11</sup> Cette querelle a probablement un impact négatif auprès d'un électorat attaché à l'autorité paternelle, mais il est difficile de le mesurer. On sait juste que les partisans du prince Jérôme s'en servent : « On dit trop et on exploite (ce qui n'est pas vrai) que Votre Altesse est un fils révolté et irrespectueux » (Courrier de Clément de Royer au prince Victor, 28 avril 1888).

<sup>12</sup> A la tête du Comité, Hyacinthe Arrighi de Casanova, duc de Padoue (1814-1888), est entouré de trois vice-présidents : le général du Barail, ancien ministre de la Guerre, M. Pariquet, sénateur et M. Jolibois, député.

<sup>13</sup> Eugène Guyon et le baron de Wateville notamment



et sa légitimité par l'intermédiaire d'un panel de personnalités emblématiques et consensuelles d'autre part, avec l'idée d'endiguer les divisions internes.

Au regard de ces deux effets recherchés, l'initiative est un échec. Dénué de ressources et livré à ses propres forces, en effet, le parti victorien n'est pas capable de combattre efficacement le gouvernement républicain. Il doit donc composer avec les royalistes à l'occasion des municipales de mai 1887. La porte n'est donc pas tout à fait fermée aux partisans de cette alliance : très blessé d'avoir été mis à l'écart du Comité central, Paul de Cassagnac se fait élire président des comités de la Seine, où sa popularité est grande. La ligne directrice reste donc confuse et les tiraillements internes persistent.

### ***La médiation de Clément de Royer***

A la veille des élections municipales, où les impérialistes se proposent de jouer un rôle actif, Clément de Royer préside le Comité d'action, constitué pour l'organisation des campagnes électorales. Tout comme le duc de Padoue, il suggère au prince Victor de temporiser et de faire un signe en direction de Cassagnac, en reconnaissant et ratifiant son élection à la tête des comités de la Seine : « *Il faut, à tout prix, arrêter la lutte qu'on veut engager, malgré nos efforts, et sans profit pour personne. Cette lutte jette le désarroi dans le parti, elle facilite les défections et produit le plus déplorable effet. Il est temps que l'ordre revienne et soit rétabli par votre parole* » (30 mars 1887).

Mais aucun geste d'apaisement ne vient du prince Victor et la situation s'envenime après l'échec des municipales, où seuls une dizaine de bonapartistes sont élus. Après la bataille, en effet, on s'accuse mutuellement et l'alliance conservatrice reçoit une nouvelle atteinte. En juin, les comités de la Seine, fidèles à Cassagnac, sont en ébullition et, pour imposer leur chef, tentent le passage en force. Le prince Victor leur adresse une fin de non recevoir, réaffirme l'autorité du Comité central et demande à Clément de Royer d'apporter sa médiation. Edmond Blanc, secrétaire particulier du prince, le fait savoir au principal intéressé en ces termes : « *Le prince vient de recevoir (...) une véritable sommation et il n'est pas difficile de deviner d'où part le coup. Vous connaissez de longue date les résolutions du prince à ce sujet et (...) l'attitude de M. de Cassagnac n'est pas de nature à la modifier. Plus que jamais, il entend que les comités soient (...) placés sous l'autorité du duc de Padoue. Le prince vous demande de lui prêter votre concours dans ces circonstances. Entendez-vous avec lui pour voir les [présidents des comités de la Seine], les raisons de leur faire sentir l'inopportunité de leur démarche : en un mot, continuez l'œuvre que vous avez si bien commencée* » (7 juin 1887).

La médiation s'organise dès le 15 juin autour d'une série d'entrevues. Clément de Royer rencontre M. Carles, vice-président des comités impérialistes de la Seine, et les présidents des comités de Paris. Ces derniers se rendent, le soir même, au siège du journal de Paul de Cassagnac, « L'Autorité », où s'en suit une longue discussion sur les origines de la brouille<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> Propos tenus par M. de Cassagnac selon un rapport de Police du 17 juin 1887 : « *en 1882, déjà, lorsque j'ai voulu organiser une réunion aux Folies Bergères, j'en ai été empêché par le prince qui lui-même en avait été dissuadé par son père. Plus tard, lors du décret d'expulsion, je me suis rendu rue Monceau, le matin même du jour du départ du prince Victor afin d'engager celui-ci à profiter de cette occasion pour organiser une manifestation et prouver par là au Comte de Paris que les millions de suffrages qu'il s'était appropriés n'étaient autres que ceux des Impérialistes. Enfin, tout était convenu et on avait arrêté les dispositions suivantes pour le départ : le prince devait se rendre à la gare en voiture découverte, moi je devais être avec lui et enfin nous devions être suivis de tous les membres des comités impérialistes de Paris et de la banlieue. Dans l'après-midi, M. Edmond Blanc se présente chez moi d'une manière très impolie et m'annonce que le prince avait décidé*

L'issue de ces discussions est positive, Cassagnac se montre conciliant. Le 16 juin, les présidents vont annoncer la bonne nouvelle à Clément de Royer qui, selon un rapport de la Préfecture de Police de Paris<sup>15</sup>, l'accueille de ces mots « *Puisque Cassagnac veut marcher de l'avant, je suis un des siens et nous serons tous pour lui* ». Pour sceller cet apaisement, deux responsables des comités parisiens, MM. Labrie et Albouy, prennent l'initiative d'offrir un cocktail aux comités en l'honneur de Paul de Cassagnac, programmé début juillet, proposition que le principal intéressé accepte.

Cette réunion privée, qui se tient au Palais Royal<sup>16</sup> le 8 juillet, confirme la plus grande ouverture du député du Gers, qui prononce un discours nettement victorien, évite la rupture et retire la démission qu'il avait avancée. Le nom du prince est acclamé par les 500 participants, tout comme celui de Cassagnac. Dans le compte-rendu qu'il adresse au prince Victor, le président du Comité d'action insiste sur cette double fidélité : « *Le nom de Votre altesse est adoré par tous ces hommes et il suffit de le prononcer pour soulever leurs acclamations enthousiastes* », avant de poursuivre « *Après la séance, tous les assistants sont venus me prier instamment d'insister auprès de votre altesse, de lui témoigner le très vif désir qu'ils ont d'obtenir la ratification [de l'élection de Cassagnac à la Présidence] ; ils y attachent une importance énorme, ils affirment que l'effet en sera immense* ». Clément de Royer insiste : « *M. de Cassagnac est et restera, quoiqu'on fasse, le président des comités ; n'est-il pas plus politique de ratifier cette élection ?* ».

### ***Espoirs déçus et enlisement de la situation***

Malgré cette étape prometteuse, les voies d'un apaisement sont compromises dès le lendemain, par la publication d'un compte-rendu de la soirée maladroit, voire erroné, dans le journal bonapartiste *Le Petit Caporal*, suggérant à tort<sup>17</sup> que Clément de Royer aurait donné des garanties sur la réponse finale du prince, dans un sens plutôt favorable à Cassagnac. Le prince a l'impression d'être victime d'un traquenard. Il pense qu'on lui force la main. Dans un courrier adressé à Edmond Blanc, M. de Royer s'attriste de cet « *immense gâchis* » : « *on ne pourra guère s'étonner d'un refus, si on a tout fait pour cela, alors que dans le principe on était embarqué sur une toute autre voie* ».

Le 10 juillet, une grande réunion privée de tous les comités impérialistes du département de la Seine est organisée salle Lévis<sup>18</sup>, devant plus d'un millier de personnes<sup>19</sup>. Elle redonne un semblant d'unité et de vigueur au mouvement, que l'on sent pourtant bien fragile. D'un côté, le président du Comité d'action fait longuement acclamer une adresse au prince Victor, l'assurant de l'entier dévouement des comités, souligne la nécessité de l'union bonapartiste et détend l'atmosphère en lançant quelques piques toujours appréciées contre la République : « *aujourd'hui, la République est désarmée, il lui faut toutes sortes d'alliances pour se maintenir debout, et encore n'a-t-elle pas l'énergie d'assurer la régularité du départ des*

---

*d'effectuer son départ en silence et sans manifestation, et qu'il se rendrait à la gare en voiture fermée. Vexé de ce contre-temps, j'ai prié M. Blanc de vouloir dire au prince que l'ayant vu dans la matinée, je n'avais plus à lui faire mes adieux. Voilà les motifs pour lesquels je ne suis jamais allé à Bruxelles* ».

<sup>15</sup> Dossier BA 62 – 112.801 - RG

<sup>16</sup> Salon Richard, 27 rue de Valois à Paris

<sup>17</sup> Le rapport de l'indicateur de la Police municipale présent au cocktail confirme que Clément de Royer s'est montré très prudent, se contentant d'indiquer qu'il transmettra les paroles et engagements de Paul de Cassagnac au prince

<sup>18</sup> Salle Lévis, 8 rue de Lévis à Paris

<sup>19</sup> 3000 selon Clément de Royer, 1200 selon la Police qui mentionne la présence d'une cinquantaine de femmes



*trains* », provoquant « *l'hilarité prolongée* » de l'assistance selon les termes d'un commissaire de Police présent dans la salle. De l'autre, on sent l'assistance à fleur de peau sur la question « Cassagnac » : lorsqu'elle est évoquée, un membre du comité anti-solutionniste du 9<sup>ème</sup> arrondissement proteste bruyamment ; il est « violemment expulsé » de la réunion avec trois autres personnes. On change de sujet.

La face immergée de l'iceberg est plus préoccupante encore. Les comités opposés à la politique de Cassagnac, dits « comités intransigeants », montrent des velléités d'indépendance. Le 18 juin, ils cherchent à se distinguer en se baptisant « comités démocratiques napoléoniens ». Le désordre est tel que d'autres, refusant cette nouvelle appellation, envisagent de se constituer en « comités impérialistes démocratiques ». Durant leurs réunions, il est question de mise à l'index, de menaces de scission et de dénigrements. Parce qu'il cherche la conciliation, Clément de Royer est accusé de marcher avec les orléanistes. Selon un rapport de Police, il reçoit les représentants des comités intransigeants le 11 juillet, lendemain de la réunion de la salle Lévis, pour les inciter à créer de nouveaux comités et à nommer leur propre président, afin de faire contrepoids aux comités solutionnistes de Cassagnac. En août, la nomination d'un président spécifique semble leur être finalement refusée. Aussi, le 4 août, particulièrement remontés, les intransigeants refusent-ils de signer une lettre d'engagement que leur soumet le président du Comité d'action, s'articulant autour de trois points : un entier dévouement au prince, l'acceptation de l'autorité du Comité central et la nomination de M. de Watterville comme « délégué » du Comité central pour les relations avec les comités. Les intransigeants souhaitent que ce dernier soit leur président, et non un simple délégué, et demandent à traiter directement avec le prince. Pour ménager toutes les susceptibilités, Clément de Royer ne souhaite s'afficher dans aucun des traditionnels banquets bonapartistes du 15 août. Dans la Seine, en effet, deux manifestations distinctes sont organisées : l'une, réunissant les solutionnistes, se tient à Saint-Mandé, l'autre, autour des intransigeants, a lieu à Belleville. Clément se retire à Vasouy, dans sa propriété près de Honfleur.

Ainsi, à la veille du 15 août 1887, la médiation semble impossible : « *au moment où les anciens, revenant à la raison, sont tout prêt à admettre ce que fera le Comité central [cad la nomination de M. de Watterville] et à renoncer à exiger l'investiture directe [de M. de Cassagnac], comprenant qu'ils se heurtent à une volonté absolue, et tenant à ne pas s'y briser, les autres émettent la présomption de n'accepter un président que de la désignation du prince et refusent tout ce qui n'émanerait pas de lui !* » (6 août). Le président du Comité d'action est donc entre deux feux, tentant de résoudre une impossible équation : faciliter l'union bonapartiste pour se défaire de l'alliance conservatrice, en ménageant Cassagnac, clé de l'union bonapartiste à Paris mais favorable à l'alliance conservatrice, tout en veillant à ne pas déplaire aux intransigeants, aussi peu conciliants qu'agités. « *Je suis dans la fosse aux lions et je vous garantis que c'est d'une gaieté douteuse* » écrit-il, le 12 juillet 1887, à Edmond Blanc.

Une solution s'impose donc, aux yeux de Clément de Royer et d'autres fidèles : l'affirmation du prince Victor et la reprise en main de tous les comités par sa personne, dans un lien direct et exclusif avec les comités : « *Il est fâcheux que les questions électorales exercent une telle influence et empêchent un grand parti de rester dans sa vraie ligne, de s'affirmer, de profiter des fautes d'un gouvernement aux abois et de marcher de l'avant... Nous n'y pouvons rien ! Le prince seul y peut quelque chose ; le jour où il le voudra et il sait qu'il sera suivi avec enthousiasme.* » (6 août 1887)

Cette décision, le prince s'y résout, in extremis, le 15 août 1887.

## **1.2. L'affirmation du prince Victor auprès des comités impérialistes : une reprise en main formelle et inachevée**

La reprise en main du prince Victor de son parti est souvent datée du 24 août 1887, jour de la publication d'un entretien donné au Figaro. C'est oublier qu'elle a été officiellement annoncée dix jours auparavant, en des termes et selon des circonstances quelque peu rocambolesques, assez révélatrices du mode de fonctionnement du prince Victor, ambivalent dans sa volonté de s'imposer réellement au sein de l'appareil.

### *La prise de pouvoir*

Retiré à Honfleur quelques jours avant les banquets du 15 août, Clément de Royer reçoit des consignes du prince Victor : les festivités qui se préparent seront l'occasion d'annoncer une nouvelle organisation du parti, dans le sens d'une plus grande centralisation et d'une autorité plus forte du prétendant impérialiste, au détriment de la relative autonomie démocratique des comités locaux voulue dans un premier temps. Il deviendra leur seul chef et, pour faciliter la communication entre eux, Clément de Royer est appelé à devenir son « représentant et [son] délégué officiel auprès de tous les comités, tant de Paris que des départements<sup>20</sup> ».

Clément, qui y voit une réponse efficace aux querelles qui minent le parti, ne cache pas son enthousiasme : « *Je ne me fais aucune illusion sur les difficultés de toute sorte qu'entraînera la mission si importante et si délicate que vous me faites le très grand honneur de me confier. Et cependant, je n'hésite pas une minute. J'accepte, parce que j'applaudis à la résolution virile et vraiment napoléonienne que vous venez de prendre.* » A cette heure précise de l'histoire du mouvement, on sent le poids de l'enjeu, car sa crédibilité même est en cause : il est temps que le parti de l'ordre cesse d'être celui du désordre. Pour l'héritier des hommes du 18 brumaire et du 2 décembre, il faut convaincre : comment pourrait-il relever la France s'il s'avérait incapable de gouverner ses propres fidèles ?

Le 15 août, en l'absence de Clément de Royer, un courrier de sa signature est lu à la fin des banquets de Saint-Mandé et de Belleville : « *Touché des témoignages spontanés de dévouement et de fidélité que tous les comités de la Seine lui ont fait parvenir, Monseigneur le prince Victor-Napoléon a décidé de répondre à leurs vœux unanimes. Il entend désormais être le seul chef de tous les comités impérialistes de France. Ils ne relèveront plus que de lui. Il me charge de vous demander d'annoncer cette résolution (...). Par les ordres du prince, je dois rester en rapports permanents avec les comités de Paris et des départements. Sous sa direction personnelle, nous achèverons ensemble la concentration de nos forces nécessaire au succès de la politique d'action qui doit ramener l'Empire ! (...)* ».

La déclaration fait grand bruit. Le New York Times s'y intéresse dans son édition du 16 août. Le journaliste Gaston Calmette<sup>21</sup>, du Figaro, la compare à la célèbre phrase du jeune Louis

---

<sup>20</sup> Courrier du prince Victor à Clément de Royer, 12 août 1887

<sup>21</sup> Gaston Calmette sera plus tard connu pour avoir été directeur du Figaro à partir de 1903 et, surtout, pour avoir été assassiné à Paris en 1914. A l'origine de cet acte, une virulente campagne contre Joseph Caillaux, ministre des finances du gouvernement Doumergue, qui excéda l'épouse du ministre. Dans un mouvement de fureur, elle

XIV à la mort de Mazarin, s'adressant à ses ministres : « *Messieurs, désormais, c'est moi qui dirige tout... avec vos bons avis* ». Il parle d'une « *parole impérieuse et fière* » et d'une « *détermination subite* ». Pour lui, en effet, « *c'est presque une révolution si l'on veut bien se rappeler les derniers conflits* ». « *C'est l'indice d'une liberté plus grande, de décisions plus jeunes, d'union plus absolue, de clarté plus complète. C'est l'affranchissement réel et la direction d'un seul* ». L'événement est commenté comme une réelle prise de pouvoir.

### ***Le demi retour en arrière***

Pourtant, le prince Victor n'assume pas, comme si la manœuvre avait trop bien fonctionné : devant le bruit généré par ce retournement, il craint que cela soit perçu comme un désaveu du duc de Padoue, voire une preuve d'inconstance d'un jeune homme indécis<sup>22</sup>. Le 17 août, il envoie un message aux allures d'excuses au président du Comité central de l'Appel du Peuple : « *Mon cher duc, vous avez dû être plus qu'étonné à la lecture du Figaro : j'ai été non moins surpris que vous en lisant une lettre dont on m'attribue la responsabilité, quand je ne connaissais pas le texte. Cette responsabilité, du reste, ne saurait pas plus peser sur de Royer que sur Blanc. (...) J'ai voulu en présence des difficultés que vous connaissez que de Royer fût mon intermédiaire auprès des comités ; mais je n'ai jamais entendu que cette mission pût porter atteinte à l'autorité du Comité central. J'apprécie trop le dévouement de ses membres, les services qu'ils n'ont cessé de me rendre, et que j'ai été heureux de reconnaître publiquement pour avoir eu un seul instant une pareille pensée. J'ai cru que de Royer, que le comité central avait déjà délégué auprès des comités de la Seine pouvait seul remplir ces fonctions de délégué général dont vous m'entreteniez dans une de vos dernières lettres. Il continuera le rôle qui lui avait été attribué comme président du comité d'action. Jusqu'ici, je correspondais avec les huit membres du secrétariat. Dernièrement, je lui ai demandé le résumé de la situation de leurs départements respectifs ; j'ai acquis alors qu'il était indispensable de centraliser ce travail pour en assurer la bonne exécution et pour donner plus de cohésion à leur œuvre. En somme, j'avais huit correspondants, je n'en aurai plus qu'un. Rien ne saurait modifier ni la situation ni l'autorité du comité central* ».

Curieuse réponse que ce courrier, qui réduit à un simple ajustement technique la politique annoncée deux jours auparavant, sans pour autant désavouer les conseillers qui sont à l'origine de cette annonce et de sa mise en scène.

Cette lecture « minimaliste » est confirmée, le 18 août, par un erratum publié dans le journal bonapartiste La Patrie : « *On a exagéré dans la presse la portée des déclarations faites dans les banquets impérialistes du 15 août. Le prince Victor Napoléon, désireux de donner un nouveau témoignage de sa sympathie aux comités impérialistes a chargé M. Clément de Royer de diriger leurs travaux et de Le tenir personnellement au courant de leurs efforts. En demandant à Clément de Royer de reprendre et de continuer l'œuvre dont il a été dernièrement chargé par le comité central, le prince Victor n'a nullement entendu porter atteinte à l'autorité de M. le duc de Padoue et du Comité central Impérialiste de l'Appel du Peuple, qui ont toute Sa confiance* ». A la lecture de ce texte, quel sympathisant peut encore y

---

se rendit à la rédaction du journal et tua son directeur d'un coup de revolver. Gaston Calmette était réputé bonapartiste.

<sup>22</sup> Courrier d'Edmond Blanc à Clément de Royer : « *le prince est obligé de tenir compte de toutes les susceptibilités et de calmer les émotions qu'a produites au sein du Comité central le dernier incident* » ; la déclaration du 15 août « *prenait une portée énorme par l'interprétation que lui donnait Calmette : ce n'était ni plus ni moins que la déchéance du Comité central* »

comprendre quelque-chose ? Ainsi recadrée, l'annonce du 15 août est placée dans la continuité plutôt que la rupture : selon les propres termes du rectificatif, Clément de Royer doit poursuivre l'œuvre dont il a été chargé. N'était-il donc question que d'un simple « témoignage de sympathie » aux comités impérialistes ? Une mesure symbolique, donc ? Dès lors, le risque est de réduire la déclaration du prince à un simple stratagème cosmétique pour refuser la nomination de Cassagnac à la tête des comités de la Seine.

Peut-être était-ce d'ailleurs l'unique et seul objectif poursuivi par le prince Victor, mal compris par Clément de Royer, au caractère entier et volontiers enthousiaste. En effet, on ne connaît pas bien la teneur de leurs échanges préalables, notamment le rôle qu'ils avaient souhaité attribuer au Comité Central dans la nouvelle configuration du parti. Avaient-ils tout simplement évoqué le sujet ? Rien n'est moins sûr, compte-tenu de l'empressement avec lequel la « prise de pouvoir » a été décidée, puis organisée quelques jours seulement avant les banquets du 15 août. Toujours est-il qu'en donnant l'impression de maintenir la solution qui avait échoué à rassembler les troupes - la prépondérance du Comité Central -, le prince Victor renonce à toucher au « péché originel » : évincé de ce comité directeur, puis écarté de la présidence des comités de la Seine, Cassagnac se trouve doublement humilié. Si la prédominance du prince Victor avait valu pour tout le monde, gageons quelle aurait été plus facile à comprendre et à accepter, au sein du mouvement notamment. Ainsi éclairée, on comprend que cette reprise en main des comités est purement symbolique et inachevée.

Clément de Royer le pressent et s'en émeut, dans un courrier à A. Edmond Blanc dont il convient de citer de larges passages pour souligner sa rage contenue et sa dimension visionnaire : « *Mon cher ami, je suis très surpris et très attristé de l'incident qui vient de se produire ; parce qu'il se termine par une imprudence et une fausse manœuvre, et parce qu'il est désastreux pour l'avenir. (...)*

*L'imprudence, c'est la déclaration faite par le prince au duc qu'il ignorait le texte de la lettre lue au banquet. Un prince ne devrait jamais avoir l'air de rien ignorer, surtout quand c'est par son ordre que des déclarations sont faites et que ces déclarations verbales ou écrites sont le résumé d'une lettre autographe de lui, appuyée d'une note manuscrite de vous, corroborée par le témoignage verbal et formel d'un homme qui a sa confiance absolue et qui, sur son ordre, passe deux nuits en chemin de fer pour venir de sa part, au fond de la Normandie, m'apporter ses instructions très précieuses ! Supposez que cette lettre soit lue par d'autres que par le duc, qu'une polémique s'engage dans la Seine – que je sois attaqué – et que je sois obligé de parler !! Voyez-vous les conséquences ! Et quelle arme terrible auraient ceux qui prétendent que le prince est tenu prisonnier, qu'il est esclave, sous une dépendance absolue et que dès qu'il essaye de s'affranchir de cette tutelle, on l'y ramène violemment et on l'oblige à faire des excuses !*

*Une fausse manœuvre. La rectification de La Patrie ne rectifie rien. Elle a l'inconvénient de laisser croire qu'elle est imposée au prince par des réclamations internes du duc, réclamations certes bien loin de sa pensée, car le désir du Comité central, désir contre lequel j'ai lutté énergiquement à sa dernière séance, était précisément que le prince fût la responsabilité personnelle de la solution et le déchargeât de la question ! (...)*

*C'est donc une marche arrière aussi inopportune que malheureuse, car la décision du prince avait rétabli l'union. Il était acclamé par tout le monde (voir les journaux, le Petit Caporal...). Voilà pour le présent.*

*Pour l'avenir, c'est un symptôme désastreux. Voyez vous, mon cher ami, la politique de Pénélope n'a aucune chance de réussir en France. Si à chaque pas fait en avant, il faut reculer d'autant et l'excuser, à quoi bon tenter quelque-chose ? Est-ce que vous croyez par hasard que cette mission écrasante que le prince me donne d'organiser les départements est*

*possible à accomplir sans briser les obstacles de toute nature et sans une énergie de fer et une précision absolue. En politique comme sur le terrain, l'homme qui recule a perdu. On gagne les batailles comme on peut, mais on a pas trouvé encore le moyen de les gagner sans laisser de morts et de blessés sur le terrain. Le 15 août, ne l'oubliez pas, le prince avait gagné une bataille et une belle bataille ! puisque les journaux républicains l'accusaient déjà, enfin, d'avoir fait un coup d'Etat. Pourquoi lui en faire compromettre les résultats ?*

*Vraiment, mon cher ami, vous vous méprenez singulièrement sur l'état d'esprit actuel de la France. Croyez moi. On a soif d'initiative, de pouvoir personnel ! Ce qu'on attend, ce qu'on espère du prince, c'est une politique résolue, audacieuse et nette. Ce qu'on veut, c'est qu'il prenne la direction du parti, qu'il n'ait pas l'air sous tutelle ! Une politique de Casse cou rendrait le pays fou de lui ! (...)*

*N'oubliez pas que pendant que vous tournez dans un cercle, les autres marchent, nos amis se découragent, nos troupes se débandent et quand on nous demandera de les rallier, il sera trop tard ! »*

La réponse d'Edmond Blanc tient en deux mots, continuité et légitimité : « *quand il est jeune, il ne faut pas qu'on puisse accuser [un prince] de manquer de fixité dans ses idées (...) il est de la plus haute importance (...) d'éviter tout éclat, toute rupture, tout froissement.* » « *D'autre part, il importe à l'autorité morale du prince, à son prestige aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, qu'Il apparaisse toujours entouré des anciens serviteurs de l'Empire, que le groupement qui s'est fait autour de lui (...) se maintienne indissoluble. (...) Ceux qui représentent le passé et la tradition, qui du prince Impérial sont venus à lui, sont là pour affirmer ses droits* ». Sur ce dernier point, on a du mal à comprendre pourquoi le Comité Central, dont l'importance symbolique ne se discutait guère, n'aurait pu voir ses prérogatives redéfinies, dans le sens d'un Conseil consultatif.

Le 24, dans Le Figaro, le prince fait une mise au point, qui ne change pas vraiment la donne. En interne, c'est un coup d'épée dans l'eau : privé de la présidence des comités de la Seine, Cassagnac en est élu président d'honneur ; à nouveau, il se heurte au refus du prince d'entériner son élection. Poussé à la dissidence, le député du Gers ne cesse de se rapprocher de ses amis monarchistes et se convertit à l'alliance boulangiste, suite à l'élection partielle de la Dordogne d'avril 1888. Il intègre le « Comité des sept », groupe de monarchistes se réunissant secrètement autour du baron de Mackau et du marquis de Beauvoir, chef de cabinet du comte de Paris, pour organiser l'alliance avec Boulanger<sup>23</sup>.

Ainsi, alors que l'année 1887 aurait dû être consacrée à l'ordonnancement des troupes et à l'affermissement du commandement, elle est minée par des polémiques stériles, aux allures d'enfantillages. Le mouvement bonapartiste reste figé : d'un côté, intransigeant face aux solutionistes, le prince Victor se concentre sur la gestion de l'héritage impérialiste ; de l'autre, impuissant à rassembler, il est accaparé par l'intendance du quotidien. Double prisonnier du passé et du présent, il manque de temps pour se projeter dans l'avenir. Et c'est tardivement qu'il envisage une alliance avec les autres forces de la coalition anti-gouvernementale. Sa position est alors affaiblie, car il n'est plus le mieux placé sur le cœur de marque de son mouvement – l'ordre et l'autorité -. Sur ce terrain, le général Boulanger l'a devancé. Et de beaucoup.

---

<sup>23</sup> in Le Général Boulanger de Jean Garrigues, éditions Olivier Orban, p. 164



## 2. Un mouvement relégué au second plan de la coalition anti-gouvernementale

---

Durant l'été 1889, les courants bonapartistes, boulangistes et monarchistes scellent une coalition électorale, pleine de malentendus volontaires et d'arrière pensées, avec pour seul point commun la volonté d'en découdre avec le gouvernement des républicains modérés. C'est l'Union révisionniste.

L'alliance des bonapartistes et des royalistes n'est pas nouvelle. Elle remonte à 1884, date à laquelle elle est scellée dans une optique électorale, en vue des sénatoriales et législatives de 1885. Préconisée avec force par Cassagnac, approuvée par le prince Victor tout juste entré dans le champ politique, elle est justifiée par Edouard Boinvilliers dans son *Nouveau Catéchisme impérial* : « *En France, la démocratie a été préparée par le Royaume, couronnée par l'Empereur et compromise par la République*<sup>24</sup> ». C'était un front contre le nouveau régime, qui venait de modifier les lois constitutionnelles de 1875 pour faire de la République le gouvernement « *définitif et nécessaire* » de la France.

Mais le bilan mitigé de cette alliance incite le prince Victor à s'en écarter. Très vite, l'évolution du général Boulanger, que l'on suit avec intérêt, semble en offrir l'opportunité<sup>25</sup>. De fait, la sociologie des sympathisants boulangistes tend à se confondre avec celle des bonapartistes.

Mais, là encore, le jeu tactique n'est pas simple. D'une part, parce les victoriens se méfient de Boulanger qui a contresigné, comme ministre de la Guerre, l'ordre d'exil du prince Victor et qui, depuis qu'il a été chassé du gouvernement, entretient une relation suivie avec le prince Jérôme<sup>26</sup>. D'autre part, parce que les royalistes, qui se rapprochent très tôt de Boulanger, gagnent une place considérable auprès de lui. Le parti de la monarchie a de l'argent et les impérialistes en manquent. Difficile de faire le poids dans ces conditions.

A la veille des élections de 1889, les partisans du prince Victor doivent donc supporter à la fois la concurrence boulangiste, sur le terrain des idées et de la sociologie électorale, et l'hégémonie royaliste, organisationnelle et financière.

### 2.1. La concurrence boulangiste

Au-delà du discours plébiscitaire commun aux bonapartistes et boulangistes, Bernard Ménager distingue quatre points qui tendent à les rapprocher aux yeux des Français : l'amour et le culte du chef ; le besoin d'autorité et l'antiparlementarisme ; le nationalisme et, enfin, le soutien de militants ouvriers, confiants dans les possibilités d'amélioration de leur condition que permettrait le succès d'un homme providentiel<sup>27</sup>. Pour l'historien des droites René

---

<sup>24</sup> Cité par Laetitia de Witt, p. 174

<sup>25</sup> La chute du gouvernement Goblet, provoquée par Rouvier pour évincer Boulanger, précipite les choses. Pour écarter le général au sommet de sa gloire, on le nomme au commandement du 13<sup>ème</sup> corps d'armée à Clermont-Ferrand. Une manifestation monstre est organisée pour son départ, gare de Lyon. Clément de Royer y voit une démonstration « *plus bonapartiste qu'on ne le pense* ». Quelques jours après, Clément de Royer est interrogé par les comités impérialistes intransigeants de la Seine sur l'union conservatrice. Il répond que, « *jusqu'à ce jour, il l'avait crûe utile, en raison des faibles ressources du parti, mais qu'aux élections prochaines, [le mouvement] pourrait facilement s'en passer, attendu que le Comité d'action sera en mesure de faire face à tout événement* ». Il croit même qu'il serait possible de compter sur le général Boulanger (archives de la PP).

<sup>26</sup> La première rencontre a lieu le 1<sup>er</sup> janvier 1888 sur le lieu d'exil du prince Jérôme, en Suisse

<sup>27</sup> cf. Les Napoléon du Peuple, de Bernard Ménager, Aubier, collection historique, pp 342-343



Rémond, « l'écho prompt et sonore du boulangisme » s'explique par un « capital de forces inemployées depuis le déclin du bonapartisme ».

Sur le terrain, de nombreux sympathisants bonapartistes suivent Boulanger, comme en atteste l'exemple du Lot : dès les premiers mois de son ascension, le préfet signale le « revirement à peu près complet et favorable du parti bonapartiste pour Boulanger »<sup>28</sup>. Les cartes électorales des deux courants sont d'ailleurs très proches : en 1888, Boulanger triomphe dans le Nord, la Dordogne et la Charente, qui sont des fiefs bonapartistes (cf. carte des votes bonapartistes lors des législatives de 1876<sup>29</sup>). Selon Bernard Ménager, à Paris comme à Lille, la répartition des suffrages en faveur de Boulanger est semblable à celle des votes pour Louis-Napoléon à la présidentielle de 1848. Les bastions se retrouvent dans les quartiers ouvriers : périphérie parisienne, Roubaix-Tourcoing et Valenciennes.

L'encadrement du parti bonapartiste essaye de contrôler cette érosion, pour préserver leur spécificité et leur attachement à la forme du régime, l'Empire. Mais leur cœur balance en cet instant de l'Histoire où, alors que la République vacille et que tout devient possible, le prince Victor tempore. Par ses courriers au prince, Clément de Royer illustre bien le cheminement de cette pensée, qui oscille entre le doute et l'euphorie, la méfiance à l'égard du général et l'empressement à conclure une alliance officielle avec lui, par choix purement tactique.

Pour faire simple, on peut distinguer deux phases dans le comportement des bonapartistes face au boulangisme : la première, à l'occasion des élections partielles du premier semestre de 1888, où ils se croient l'élément moteur du vote protestataire, la seconde, en amont des élections partielles de la Seine, où ils réalisent qu'ils sont distancés.

### *Le mirage des élections partielles*

Début avril, Clément de Royer passe huit jours à Bruxelles et en revient avec des instructions confidentielles sur la conduite à tenir<sup>30</sup>. Selon un rapport issu des archives de la Préfecture de Police de Paris, ces instructions consistent à engager tous les impérialistes à voter pour l'ex ministre de la guerre dans toutes les élections partielles.

Le 8 avril, une élection partielle en Dordogne est la première étape électorale du général Boulanger : dans ce département très bonapartiste, il est facilement élu face à l'avocat radical Clerjounie. Une semaine après, il remporte brillamment les élections partielles du Nord, où l'électorat bonapartiste est solide, avec deux fois plus de voix que son adversaire opportuniste. Lorsqu'il rentre à Paris pour siéger à la chambre, une foule de 100.000 personnes l'accueille en triomphateur.

Le prince Victor regarde d'un œil méfiant cette ascension qui éclipse son image encore pâle. Il se méfie du général Boulanger ; « il le tient pour un opportuniste avide de popularité, dont on ne connaît pas les motivations » et craint que le bonapartisme ne perde sa spécificité au

---

<sup>28</sup> cf. Nationalistes et conservateurs en France 1885-1902, de Bertrand Joly, Editions Les Indes Savantes, page 229 ; source initiale : Le Bonapartisme dans le Département du Lot, de Dominique Piotet, dans Quercy-Recherche n°83, p.9

<sup>29</sup> Atlas électoral de la France, de Frédéric Salmon, éditions du Seuil, page 20

<sup>30</sup> cf. Le Général Boulanger, de Fresnette Pisani-Ferry, édition Flammarion, page 113

contact du boulangisme<sup>31</sup>. De plus, les succès de Boulanger sur des terres bonapartistes le confortent dans l'idée que ce dernier n'est rien sans lui.

Aussi refuse-t-il de se prononcer officiellement, ce qui semble parfaitement convenir à Clément de Royer : « *On dit (...) qu'il y aurait une entente avec le général Boulanger. Il est très bon de laisser dire ou croire, mais il ne faudrait pas sortir du vague et du mystère, toujours si favorable, et qui laisse toute liberté de prendre le meilleur parti* »<sup>32</sup>. On choisit même la discrétion la plus totale, pour ne pas attirer l'attention : « *Plusieurs journaux annoncent un manifeste de Votre Altesse au peuple. Je crois que le moment serait absolument inopportun. Il faut laisser les républicains à leurs embarras et ne pas leur donner l'occasion d'une diversion* ». Lorsque le comte de Paris laisse entendre, dès le printemps 1888, qu'il est prêt à reconnaître le principe plébiscitaire en vue d'une restauration monarchique, Clément ne s'émeut guère de cet appel du pied officiel, qui prend de vitesse la communication du mouvement impérialiste : « *La confusion que les déclarations du Comte de Paris ont amenée est excellente pour nous. Elle nous permet de pousser à fond notre organisation et notre propagande sans que l'éveil soit trop donné de notre côté* »<sup>33</sup>.

Les victoriens, dans un premier temps, jouent donc un double jeu, peu loquaces à l'extérieur, très actifs en sous-main. Ils se servent de la candidature Boulanger « comme d'un bélier pour battre en brèche l'opportunisme »<sup>34</sup>, selon l'expression du baron Eugène Eschassériaux, député bonapartiste de Charente. La conduite de ce dernier illustre d'ailleurs parfaitement l'état d'esprit des notables bonapartistes du moment : à l'occasion des législatives partielles d'août 1888 en Charente-Inférieure, il propose de laisser le champ libre à la candidature de Boulanger. Aucun candidat ne lui est donc opposé, et les impérialistes participent activement à la campagne, hébergent le comité boulangiste, organisent en partie le déploiement de la propagande et assurent même le service d'ordre ! Pourtant, ils restent dans l'ombre autant que possible, et Eschassériaux se terre dans ses bureaux le jour où Boulanger visite Saintes, pour se présenter aux électeurs. Témoin de l'enthousiasme de la foule, il souhaite « laisser à la manifestation son caractère spontané et particulier ». Le 19 août, le général est élu par 57 266 voix<sup>35</sup> et triomphe également dans les élections partielles de la Somme et du Nord, qui ont lieu le même jour.

De son côté, le général du Barail<sup>36</sup>, nommé président du Comité Central en remplacement du duc de Padoue, décédé, se montre très enthousiaste auprès des impérialistes : « *L'appel au Peuple ! Le Plébiscite ! voilà ce qu'il faut demander sans cesse, voilà ce qu'il faut réclamer de toutes nos forces, voilà ce qu'il faut obtenir malgré tous et malgré tout ! Celui qui fait*

---

<sup>31</sup> cf. Le Prince Victor Napoléon, de Laetitia de Witt, édition Fayard, page 193

<sup>32</sup> Courrier du 17 avril 1888

<sup>33</sup> Courrier du 28 avril 1888

<sup>34</sup> Mémoires d'un grand notable bonapartiste, 1823-1906, du Baron Eugène Eschassériaux, présentés par François Pairault, Editions des Sires de Pons, page 291

<sup>35</sup> Ce soutien, élément clé du succès électoral de Boulanger, efface le froid qu'avait engendré, quelques semaines auparavant, le duel électoral charentais entre le bonapartiste Gellibert de Seguins et le révisionniste Déroulède, fidèle lieutenant de Boulanger et chef bien connu de la Ligue des Patriotes. Le 17 juin, en effet, le premier l'avait emporté sur le second dès le premier tour, avec plus de 10 000 voix d'avance. Clément de Royer avait cherché à éviter cet incident, après s'en être entretenu avec le comte Dillon, financier et homme de main de Boulanger. Dans un courrier codé adressé à Edmond-Blanc, il s'inquiétait ainsi de la situation : « *si les impérialistes échouent, c'est un désastre et tous les avantages conquis sont perdus ; si triomphe, satisfaction d'amour propre – mais rupture probable avec Boulanger et ce n'est pas le comité royaliste qui nous fera compensation, malgré les illusions très respectables, mais déplorables dont je suis témoin* ».

<sup>36</sup> Le comte François Charles du Barail (né à Versailles le 25 mai 1820 et mort le 30 novembre 1902), général de division, fut ministre de la Guerre sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon.

*aujourd'hui cette campagne démocratique s'appelle Boulanger. Mais qu'importe ! votons pour lui d'abord, votons pour lui quand même, puisqu'il veut nous donner enfin cette grande consultation populaire que nous demandons en vain depuis tant d'années ! »<sup>37</sup>. Mais c'est le 15 mai 1888, en recevant les comités de la Seine, qu'il définit le mieux la posture définie en concertation avec le prince Victor, plus prudente et, par conséquent, empreinte d'une certaine ambiguïté : « [Le prince Victor] entend que, déployant fièrement le drapeau napoléonien, nous restions indépendants, libres dégagés de toute compromission, soutenant de tout notre patriotisme et de toute notre ardeur tous les efforts qui ont pour résultat de rendre au peuple la libre disposition de ses destinées ».*

Cette ouverture au boulangisme, qui n'est pas un soutien officiel, va déjà trop loin pour certains. Au sein des comités de la Seine, notamment, des réticences se font sentir jusqu'en automne 1888<sup>38</sup>. Le Commandant Blanc, directeur du journal bonapartiste *Le Petit Caporal*, est indigné par la présence du général du Barail à la soirée boulangiste du Grand Hôtel le 28 février 1889 et le manifeste par des articles très violents. Il faut dire que, comme le souligne Clément de Royer, la situation n'est pas simple : « le général affecte de se tenir en dehors de tous les partis. Il accepte tous les concours, serait tout disposé à compromettre tout le monde ; mais paraît résolu à ne pas se prononcer et se referme dans une réserve qui impose à tout homme prévoyant, une vigilance toute particulière »<sup>39</sup>. Les troupes victoriennes restent donc assez divisées sur un soutien affiché au général Boulanger : « Nous avons autour de nous des impatients qui, avec leur précipitation, nous engageraient beaucoup plus que l'intérêt bien entendu du Pays et de Votre Altesse ne le commande », poursuit le président du comité d'action. « Ce serait diminuer singulièrement votre rôle que d'avoir l'air de se jeter à la tête de l'astre qui se lève et surtout que d'avoir l'air d'avoir besoin de lui ».

D'autant que, durant le premier semestre 1888, les bonapartistes pensent contrôler la situation : « tout a changé pour l'Empire, c'est un renouveau ! » déclare le président du Comité central de la presse impérialiste, Ernest Merson, à Clément de Royer<sup>40</sup>. Le prince Victor reste à l'écart et laisse ses partisans se rapprocher de Boulanger. Tout est organisé pour que l'opinion publique croit à un appui indépendant, libre et désintéressé. Mais la marge de manœuvre est réduite : « Il faut que si Boulanger triomphe et arrive, ce soit par nous. Il faut que le Pays en soit convaincu et sente la main napoléonienne désignant, à son gré, le mouvement. Mais il faut, par dessus-tout, qui si, ce qui est possible, Boulanger avorte ou se soumet, notre force ne soit pas entamée, et notre prestige atteint par sa chute. Il faut au contraire (...) que l'opinion comprenne que là où Boulanger ne peut suffire, les Napoléons aboutiront parce qu'ils offrent à la sécurité, à l'honnêteté, à la tranquillité nationale des garanties autrement puissantes ».

Mais donner le ton sans se mouiller n'est pas une mince affaire, surtout lorsqu'on agit de l'étranger : très vite, la notoriété de l'exilé ne fait plus le poids face à la popularité de l'homme de terrain, charismatique, et la ferveur des premiers mois de 1888 redescend. A la fin de l'année, Clément constate, désabusé : « En ce moment, la vérité est attristante. Le temps marche, les évènements se précipitent et nous ne gagnons pas le terrain que nous devrions gagner. Nous ne piétons même plus, nous reculons ».

---

<sup>37</sup> Archives de la Préfecture de Paris, avril 1888

<sup>38</sup> cf. Nationalistes et conservateurs en France 1885-1902, de Bertrand Joly, Editions Les Indes Savantes, page 230. « Début octobre, le Comité du XV, furieux contre le général et les Jérômistes, trop républicains à leurs yeux, parle d'envahir leurs réunions, de leur « casser la gueule » et de tout « foutre par la fenêtre » »

<sup>39</sup> Courrier du 13 avril 1888

<sup>40</sup> Courrier du 17 avril 1888

### *La prise de conscience d'une entière dépendance*

Un changement d'attitude très net se manifeste durant la seconde partie de l'année, où l'on hésite moins à courir derrière Boulanger. Fin juillet, une entrevue a lieu entre le général Boulanger et Clément de Royer à la demande du secrétaire du prince, pour établir un lien « sur une base nette ». Le compte-rendu chiffré adressé à Bruxelles reste très discret sur le contenu du message impérialiste ; seules les amabilités transparaissent : Clément fait part des « sympathies particulières du prince comme soldat et comme prince », Boulanger répond qu'il est « fort sensible à cette délicate pensée », avant de prier son interlocuteur de « transmettre au prince Victor l'assurance de ses sentiments les plus respectueux et les plus dévoués ». Un entretien qui, à l'image de Boulanger, semble courtois mais peu porteur d'engagements !

Le 20 octobre, à la cérémonie de mariage de la fille cadette du général<sup>41</sup>, tout l'état major victorien assiste à la cérémonie religieuse de Saint-Pierre de Chaillot. Pas dupe des intentions véritables de ces récents convertis, le baron Verly, transfuge du parti bonapartiste chez les boulangistes, s'en amuse : « *tout le clan (...) était là, depuis le général du Barail (...), les Clément de Royer, les Daguillon-Pujol, les Chassaing-Goyon, les Baillehache, les Georges-Dufour, les Legoux, etc., jusqu'aux modestes présidents des semblants de comités*<sup>42</sup> ».

Quelques jours plus tard, dans un courrier qu'il adresse au Président du Comité d'action, Edmond Blanc rappelle la ligne de conduite qui s'impose désormais de plus en plus clairement : « *marchons avec le général, mais ne nous laissons pas plus absorber par lui que par les royalistes*<sup>43</sup> ».

Mais Clément de Royer veut aller plus loin. Le 24 décembre, après l'annonce du décès du député radical Hude, qui provoque une élection partielle à Paris, il prend la plume pour supplier le prince Victor de soutenir officiellement Boulanger, que l'on dit décidé à se présenter : « *Une occasion s'offre de soutenir officiellement et publiquement le général, mais cet appui ne peut avoir de valeur, d'importance ou de retentissement que si votre altesse en prend immédiatement l'initiative et si, de son propre mouvement, elle donne l'ordre de l'affirmer au Comité central et aux comités de la Seine. Si le général réussit, Monseigneur, vous aurez le droit de revendiquer la plus large part du succès. S'il échoue, témoin des efforts faits par eux pour le faire triompher, il sera tenu de donner aux Impérialistes une place prépondérante sur les listes ou de les seconder énergiquement dans les circonscriptions. L'alliance peut se faire sur un terrain limité qui n'engage ni ne compromet aucune question dynastique (...). Votre Altesse voit, une fois encore, s'offrir à elle le moyen de sortir d'une politique de faiblesse, de compromissions, de tergiversations et d'ajournements qui nous conduit au plus douloureux effacement. (...) Il vous appartient, Monseigneur, de prendre position et d'agir le premier. Les ménagements (...) et les concessions (...) n'ont (...) servi qu'à encourager ceux qui laissent le parti impérialiste dans un effacement commode mais désastreux ou dans une soumission humiliante vis-à-vis des chefs du royalisme. Ils ont d'autre part l'inconvénient capital d'encourager ceux qui (et ils ne s'en cachent pas) rêvent une amende honorable, à courte échéance et sans conditions* ».

Pour Clément de Royer, il n'y a pas de doute, l'occasion est historique. Le prince doit se « *porter à l'avant garde, à côté et en avant de celui qui a l'opinion publique pour lui, parce qu'on le croit l'ami et le précurseur des Napoléons* ». Sinon, « *le pays ne reviendra pas en*

<sup>41</sup> Mlle Marcelle Boulanger épouse le capitaine Driant, qui deviendra un héros à Verdun

<sup>42</sup> Le Général Boulanger, d'Albert Verly, Editions Paul Ollendorff, 1893, page 247

<sup>43</sup> Courrier de Blanc à Royer, le 2 novembre 1888

*arrière pour chercher ceux qui ne sont pas sur la brèche et, dans vingt ans, au fond de vieux hôtels garnis des souvenirs du premier et du second Empire, nous pourrons deviser encore sur les chances d'une restauration Impériale devenue impossible ; comme le font, depuis quarante ans, les chevaux légers de la monarchie ».*

Mais le prince Victor n'est pas de cet avis. Dans un courrier adressé par son secrétaire au général du Barail, il persiste dans le refus de soutenir Boulanger à titre personnel : *« Cette candidature est avant tout une candidature de protestation et d'hostilité contre le gouvernement actuel. Les comités impérialistes doivent la soutenir à ce titre (...), mais le prince, personnellement, vous le comprendrez, ne doit à aucun prix intervenir dans la lutte ni directement, ni indirectement<sup>44</sup> ».*

Dans ces conditions, le soutien bonapartiste n'a évidemment pas la force d'un engagement clair et entier. Il est tardif et peu lisible, donne l'impression d'être contraint. Il manque d'éclat. La crédibilité fait défaut.

Pour certains, c'est une occasion manquée, car l'élection parisienne marque l'ultime bataille : si le général conquiert Paris, capitale républicaine, les conséquences sont imprévisibles ; s'il est vaincu, le gouvernement peut respirer librement. Conscients de ce danger, les républicains de toutes les nuances se sont entendus pour choisir le conseiller municipal Jacques comme unique candidat. En face, le comte de Paris ordonne de ne présenter aucun candidat. Les socialistes révolutionnaires sont en partie pour Boulanger, mais ils se décident à poser une candidature à eux, celle de Boulé. Jamais bataille électorale n'a été si furieuse : plus de deux millions d'affiches, une débauche de placards, de tracts et de portraits. Selon L'Illustration du 20 janvier, *« Paris est en train de s'enliser sous un manteau de papier collé, les journaux et les réunions ne suffisant plus aux besoins de la polémique, c'est sur les murs que se fait la politique et l'afficheur est devenu l'homme du jour ».* Les affiches du candidat Jacques soulignent les accointances passées du général avec le duc d'Aumale, qui a été son supérieur hiérarchique dans l'armée, quelques années auparavant. Mais le plus souvent, elles comparent *« l'homme qui se vante d'être le député des mécaniciens de Lille, des filateurs de Roubaix, des mineurs de Valenciennes »* avec le Louis Napoléon Bonaparte de 1848, qui *« tenait aux travailleurs le même langage mensonger »*, avant de conclure, en référence à l'action répressive du lieutenant-colonel de l'armée de Thiers : *« Mais Bonaparte du moins, quand il leur faisait ces promesses, n'avait pas encore mitraillé le peuple de Paris ».* La ressemblance avec l'Empereur ne s'arrête pas là, car l'élection parisienne est un vrai plébiscite ! Le général obtient 244 070 voix, loin devant son rival républicain (162 766) et le candidat ouvrier (16 766). Un triomphe inespéré, qui enivre la foule de supporters et de curieux qui s'amasse autour du café Durand, place de la Madeleine, où Boulanger savoure sa victoire avec ses amis du « Comité Républicain National ». La foule crie « à l'Elysée ! », la fièvre monte, les proches pensent qu'il est temps d'en découdre mais Boulanger, résistant à la tentation, affirme sa volonté de demeurer dans la légalité.

En cet instant de liesse, il est au centre de la vie politique française. Le gouvernement est banni du cœur des Parisiens. Il croit qu'il lui suffit d'attendre les élections générales pour transformer l'essai, que rien ne peut dorénavant lui résister. C'est tout juste s'il oublie ses alliés officieux, absents de la soirée, avec qui il faudra négocier dans les circonscriptions. Excès de confiance : la ligne de conduite qui avait fait son succès lors des scrutins partiels - promettre à tout le monde sans se compromettre avec personne - ne résistera pas à cette

---

<sup>44</sup> Cité par Laetitia de Witt, Le Prince Victor Napoléon, p. 195



épreuve autrement plus sensible, qui demande l'établissement d'un programme clair. Fédérer les mécontents ne suffit plus. Or, traqué par le gouvernement qui sort de sa torpeur, Boulanger n'a d'autre choix que de s'afficher clairement auprès des royalistes, dont les ressources et l'organisation constituent une garantie de résultats. Ainsi récupéré, il perd la confiance de l'aile gauche de son électorat.

## 2.2. L'hégémonie royaliste

A l'issue de l'élection parisienne, le retournement de la situation est spectaculaire. Sous l'impulsion d'un nouveau président du Conseil, Tirard, et d'un ministre de l'Intérieur de poigne, Constans, la Ligue des Patriotes est dissoute et les « crimes politiques » sont jugés. Le simple bruit d'une arrestation de Boulanger suffit à provoquer sa fuite, le 1<sup>er</sup> avril 1889 ! Ce faisant, il contribue à rendre crédibles, aux yeux de l'opinion, les suspicions qui le frappent. Lui qui avait construit sa popularité sur ses coups de mentons perd de son éclat. Dans une grotesque parodie de justice, le Haute Cour le condamne par contumace pour complot le 14 août 1889.

En cet instant de fébrilité, une place est à prendre à la tête de la coalition des mécontents, à condition de dépasser la querelle du régime. Mais le prince Victor n'en profite guère, et se laisse enfermer dans sa position d'allié subalterne au sein de la nouvelle Union révisionniste, qui réunit les trois courants protestataires. Les royalistes confirment ainsi leur hégémonie, malgré la force apparente du courant plébiscitaire.

### *Les bonapartistes, incapables de tirer partie de leurs avantages*

Le 25 mai 1888, à l'occasion d'une réunion des trois groupes parlementaires de droite, on s'accorde sur un texte programmatique et sur une organisation commune, scellant ainsi l'alliance conservatrice dans la perspective des élections partielles de 1888 et générales de septembre 1889. Les bonapartistes tirent bien leur épingle du jeu, car le texte adopté propose une campagne en faveur de la dissolution pour parvenir « par la révision des lois constitutionnelles à la consultation directe de la nation ». L'adjectif « direct » consacre le principe plébiscitaire, ce que les royalistes consentent de mauvais gré. Par ailleurs, le comité d'action dédié à la campagne – la Ligue de la Consultation nationale –, censé arbitrer les oppositions locales entre candidats conservateurs et faciliter la coordination, comprend quatre représentants et trois sympathisants bonapartistes, soit une majorité virtuelle de sept membres sur douze.

Parmi les « sympathisants », issus du groupe de l'Union des droites, figure Paul de Cassagnac. Le trublion des comités de Seine, dissident par intermittence, rapproché des monarchistes et membre du Comité secret des sept, reste attaché à la personne du prince Victor. Une rencontre en mai 1889 avec Clément de Royer, dépêché par le prince, en témoigne. L'objet de l'entrevue est d'avertir Cassagnac qu'il ne lui serait fait aucun obstacle dans son département du Gers : « *M. de C. a été visiblement touché d'une démarche à laquelle il ne s'attendait pas ; il m'a répondu (...) qu'il y voyait un signe de détente qui lui était précieux... qu'il avait eu des griefs très sérieux, qu'il ne pouvait oublier, mais qu'il me priait d'abord de remercier Votre Altesse (...) et d'ajouter qu'[elle] pouvait être assurée qu'il ne lui créerait sur aucun point aucun embarras, qu'il était décidé, dans un sentiment de*



*patriotisme absolu, à la seconder énergiquement dans la politique de conciliation et d'apaisement qu'elle paraissait décidée à suivre ».*

Au moment de cette entrevue, le général Boulanger s'est exilé à Bruxelles. Paul de Cassagnac sent là l'opportunité, pour le prince Victor, de prendre la tête de la coalition anti-gouvernementale, à condition de dépasser la question du régime. Clément de Royer raconte l'entretien en ces termes : *« Il m'a chargé de dire absolument confidentiellement à Votre Altesse qu'il considérait l'état actuel du Pays comme très grave, que si le courant boulangiste était puissant, il avait bien des lacunes et que le gouvernement s'armait (...), qu'il fallait s'attendre à une lutte acharnée, et qu'il fallait l'emporter au premier tour,... que sans cela ce serait un désastre définitif, que tous ceux qui feraient de l'intransigeance seraient coupables, que les élections étaient la dernière carte à jouer. Si, le prince, a-t-il ajouté, entre résolument dans cette voie, comme il semble disposé à le faire, s'il pose la question sur le terrain de la protestation patriotique, dans toute sa largeur, sans s'occuper ni de l'étiquette ni des courants, il jouera un grand rôle et se créera une situation considérable. Plus il se montrera dénué d'ambitions personnelles, plus il mettra le Pays au dessus de tout, plus il attirera l'attention et deviendra le maître du mouvement ».*

Pour cela, il propose le plan suivant, que Clément de Royer relaie avec enthousiasme auprès du prince Victor : *« La Ligue de la Consultation nationale, créée dans un but électoral, n'a pas encore pris ce caractère. Or, il sera nécessaire de créer d'un moment à l'autre un comité électoral général. A l'heure actuelle, composée comme elle l'est, étant donné les attaches boulangistes de plusieurs de ses membres, la ligue a une majorité plébiscitaire et l'élément royaliste intransigeant y est neutralisé. Que le prince prenne l'initiative et donne l'ordre aux membres du groupe de l'appel du peuple qui font partie de la ligue de provoquer sa transformation en un Comité Electoral Général appelé à diriger l'action des conservateurs aux élections, à le placer au dessus des compétitions de parti et à devenir le chef et le directeur du mouvement de protestation et d'opposition. Le prince prend par là une situation considérable et quoiqu'on dit ou qu'on fasse, il se met à la tête du mouvement. Ce grand comité électoral n'aurait pas pour but de toucher ni au Comité central impérialiste ni au comité royaliste ni au comité boulangiste. Il serait une sorte de Tribunal arbitral entre les trois comités. Il ferait un manifeste très patriotique qui devancerait celui du général Boulanger ; les candidats impérialistes et conservateurs n'auraient plus la difficulté de ne savoir quelle ligne adopter si le manifeste du général verse trop dans la République ».*

Pour défendre ce projet, Clément de Royer fait d'abord remarquer qu'il est impossible de mener la campagne sur un terrain « impérialiste pur », faute de pouvoir mobiliser suffisamment de candidats intransigeants : *« Il est impossible de faire un manifeste impérialiste pur en ce moment et même avant les élections. Pour cela, il faudrait le faire suivre d'une liste de députés absolument impérialistes dans chaque arrondissement. Or, nous n'avons ni la force ni les ressources nécessaires pour engager cette campagne qui mènerait au désastre. »* Le champ de bataille doit donc être plus neutre, pour faciliter l'agrégation des mécontentements populaires. En transformant la Ligue de la Consultation Nationale en Comité général électoral, l'avantage est de pouvoir compter sur sa majorité plébiscitaire dans le règlement des litiges électoraux entre candidats conservateurs, mais aussi de *« faire croire à tout le monde qu'on a tout dirigé dans la Ligue ; comme elle a inondé la France de ses lettres, on bénéficie déjà de cette publicité ».*

Ce dessin semble toutefois se heurter aux réticences des « anciens », parmi lesquels le député bonapartiste Jolibois. Ce dernier fait partie de cette Ligue de la Consultation Nationale, mais

affecte de considérer quelle n'existe pas. Pour Clément de Royer, qui se veut pragmatique, « *il est certain qu'il eût peut-être mieux valu que nos amis n'y entrassent pas (...), mais la situation est ce qu'elle est* ». Il constate que, dans les faits, la Ligue correspond avec les départements, et qu'elle s'organise autour de relais locaux, sous l'action d'un « *secrétaire général très actif* », M. Auffray, monarchiste, secrétaire influent de l'Union des droites et partisan convaincu d'une alliance avec les bonapartistes et les boulangistes. Or, par suite de l'opposition des bonapartistes de la vieille école, dont Jolibois, à désigner des secrétaires impérialistes pour seconder Auffray, Clément de Royer constate qu'il est impossible de savoir ce qui se passe vraiment au sein de la Ligue : « *quand il s'agit de propagande, ce n'est pas grand inconvénient, et encore ! Mais quand il s'agit d'élections, de relations, d'agents électoraux dans les départements, c'est un danger incalculable, c'est laisser tout absorber* ».

La réaction du prince Victor ne figure pas dans sa correspondance avec Clément de Royer. On sait seulement que La Ligue de la consultation nationale reste finalement peu active, en raison notamment d'une cohabitation difficile entre royalistes et bonapartistes<sup>45</sup>. La mise sous contrôle de La Ligue n'a donc pas lieu. Il aurait toutefois été intéressant d'en connaître les raisons profondes : le prince craignait-il un blocage de la minorité royaliste, déjà froissée par la teneur plébiscitaire de leur plate-forme commune, susceptible d'engendrer une dislocation de l'ensemble ? Ou préféra-t-il s'en tenir à une posture plus pure, comme le député Jolibois, se limitant à représenter les spécificités de son courant ? Ou, tout simplement, n'eut-il pas le caractère prédisposé à ce type d'initiative ? On connaît en effet ses réticences à s'impliquer sur le terrain politique, comme l'a révélé en partie l'épisode du 15 août 1887, qui se résume à un refus de prendre les pleins pouvoirs en interne.

Ce qui est sûr, c'est que l'appareil bonapartiste est atteint d'une certaine naïveté, ou d'un dédain profond pour l'intendance électorale, que cet épisode souligne à merveille. Refuser de participer au secrétariat général de la Ligue auprès d'Auffray, pour des raisons idéologiques, relève d'une négligence tactique étonnante. Le même amateurisme s'observe lorsqu'il faut négocier des places de candidats éligibles dans les circonscriptions.

### ***Les bonapartistes, alliés subalternes***

En mai 1889, quatre mois avant les législatives, le rapport de force entre les bonapartistes et leurs alliés - les comités royalistes et les comités républicains révisionnistes de Boulanger - s'annonce favorablement. C'est tout du moins l'avis de Clément de Royer, missionné par le prince Victor pour enclencher les discussions sur la répartition des circonscriptions entre les trois courants. Pour les boulangistes, il rencontre le député radical Laguerre qui « *paraît assez désemparé* » ; la fuite du général semble engendrer de gros dégâts au sein de l'organisation et « *les candidats sont plus que rares* ». Pour Clément, « *Laguerre se rend très bien compte que les boulangistes ne peuvent rien par eux-mêmes et paraît disposé à chercher de notre côté l'appui nécessaire au succès* ». Côté royalistes, il rencontre Mackau. Là encore, « *les personnages importants et facilement députables se dérobent et hésitent depuis le départ du général* ». Bien que le parti royaliste soit mieux organisé que le courant boulangiste, il éprouverait de grandes difficultés à trouver des candidats. A cette date, M. de Mackau

---

<sup>45</sup> Dans *Nationalistes et conservateurs en France, 1885-1902*, Bertrand Joly relève que sa création même, que l'on doit à l'insistance du député monarchiste-boulangiste Albert de Mun, avait suscité réticences et scepticisme au sein des monarchistes. Il cite notamment la polémique entre Ph. de Grandieu, royaliste antiboulangiste, et Cassagnac, en septembre 1888.

s'attend à une courte victoire de l'opposition, obligeant ses trois composantes à s'entendre pour triompher.

En réalité, les monarchistes n'auront aucun mal à s'imposer, en partie grâce à leur puissance financière : les richissimes baron Hirsch et duchesse d'Uzès fournissent plusieurs millions de francs au comte de Paris et financent largement la campagne boulangiste. Ainsi, ils disposent d'un moyen de pression idéal pour imposer leurs vues dans la confection des listes électorales.

Albert Verly, chef de cabinet de Boulanger, voit en Arthur Dillon, trésorier des boulangistes et organisateur des candidatures révisionnistes de 1889, une marionnette des orléanistes, avec qui il négocie de fortes sommes. Or, ces derniers se sont toujours méfiés des bonapartistes, dont la venue au boulangisme contrariait leur projet de récupération. Aussi, selon Verly, Dillon met-il tout en œuvre, dans la confection des listes, pour barrer la route aux hommes du prince Victor et rassurer ses amis orléanistes : *« avec un entêtement absolu, [les bonapartistes] méconnaissent tous leurs principes originels, avalèrent toutes les couleuvres, firent toutes les concessions les plus humiliantes, ne voyant rien au delà de leurs illusions et de leurs rêves »*.

Dans « Le général Boulanger et la Conspiration Monarchiste », il présente, lettres à l'appui, plusieurs cas de circonscriptions où, suite à l'intervention des monarchistes auprès de Dillon, les candidats bonapartistes ont dû rentrer dans le rang, pour des motifs discutables : le comte de Turenne cède sa place, dans Le Lot, au baron de Lamberterie ; M. Chevreau doit renoncer face à M. Blachère dans l'Ardèche ; M. Gardies doit offrir sa bonne circonscription du Gard à M. de Ramel... Et Verly de conclure : *« Partout, c'est la même chose. Le parti victorien a toujours été la bonne dupe naïve et le prince lui-même n'a jamais joué en ces matières que le rôle du Bertrand de la fable au profit des rats de M. le comte de Paris »*.

Au final, seulement 135 candidats bonapartistes s'alignent au premier tour. Leur sensibilité est totalement absente d'un tiers des départements. Dans leurs circonscriptions, les candidats doivent faire campagne seuls, sans l'appui financier du Comité central.

Sans surprise, les résultats sont très médiocres : 50 élus au premier tour, 6 au second, pour un total de 935 407 voix (11,4% des votants)<sup>46</sup>. Ainsi, malgré l'appui boulangiste et royaliste, le parti bonapartiste perd une dizaine de sièges. Au niveau général, si les républicains perdent 23 sièges et environ 100 000 voix par rapport à 1885, ils n'en conservent pas moins une confortable majorité de 366 députés, contre 210 pour l'Union révisionniste, dont à peine 44 boulangistes. La défaite symbolique de Ferry à Saint-Dié ne saurait effacer le recul sensible des boulangistes dans des bastions de 1888, gagnés avec l'appui des bonapartistes : le Nord et les Charentes-Maritimes. L'échec de l'aventure « révisionniste » est sans appel.

Clément de Royer est battu dans sa circonscription de Seine-Inférieure, où il se présentait face à Ferdinand Lechevallier, maire d'Yvetot et député sortant<sup>47</sup> : *« c'est avec une tristesse profonde que je constate, quoiqu'on en puisse dire, l'affaiblissement d'un mouvement qui permettait de tout espérer. Plus tard, peut-être me rendra-t-on la justice de reconnaître que je ne m'étais pas trompé »*.

<sup>46</sup> Les chiffres sont de Bertrand Joly, dans *Nationalistes et Conservateurs en France, 1885-1902*, page 231

<sup>47</sup> Royer (Union révisionniste) : 5.730 voix – Lechevallier (Républicain « opportuniste ») : 6.306 voix

Les propos très tranchés du représentant du prince Victor nous rappellent, en conclusion, que l'analyse d'un phénomène historique à travers un échange épistolaire est forcément biaisée, par la dimension subjective d'acteurs dans le feu de l'action, mais aussi par l'importance prépondérante qu'elle semble attribuer aux questions de personne, au détriment des mouvements profonds de la société.

Sur le plan psychologique, en effet, l'inadaptation et l'impréparation du prince Victor semblent, certes, assez nettes. Jeune et hésitant<sup>48</sup>, réticent à s'investir pleinement dans le champ politique, tant en interne qu'auprès de ses alliés, il apparaît en total décalage avec les principaux protagonistes du mouvement, que l'on imagine plus exaltés et entreprenants. Ceci est un véritable handicap dans une famille politique où le charisme et l'autorité du chef relèvent du socle culturel. De ce fait, le prince Victor contribue à susciter relâchement et émiettement de ses troupes. Pour Verly, le constat est sans appel : « *La candeur en politique n'est plus une faute, c'est un crime. Le parti de l'Empire doit à cette posture émasculée la perte de son ancienne splendeur. L'effacement n'est pas de mise pour qui vise à gravir les sommets du pouvoir et l'attitude du prince et de son entourage, son humilité dans les concessions, ont, plus encore que les événements, contribué à la déchéance morale du parti* ». Clément de Royer, que l'on sent bridé, se détachera progressivement de la ligne de front. Remplacé par le baron Legoux en mai 1889, il finira reclus dans la rédaction de sa « *Revue de la France Moderne* »<sup>49</sup>, dont il préside le comité de direction. De son côté, le turbulent Cassagnac ne se réconciliera jamais avec le prince Victor, après les humiliations que ce dernier lui a infligées, en dépit du bon sens politique le plus évident.

Mais cette faiblesse de caractère ne suffit pas à expliquer l'incapacité des chefs impérialistes à capter la dynamique contestatrice de la fin des années 1880. En effet, les choix stratégiques du prince Victor, notamment vis-à-vis de Cassagnac, résultent autant de son caractère et de sa psychologie que d'une idéologie intransigeante, largement partagée au sein du mouvement, qui le coupe des évolutions de la société française. On sent bien que la France, du fait de ses évolutions démographiques, sociologiques et culturelles, est de moins en moins sensible à la question dynastique. L'ascension du général Boulanger, justement comparé à un Bonaparte par ses opposants, démontre que la filiation ne suffit plus à forger une légitimité sur un terrain qui relevait, jusqu'alors, d'une chasse gardée familiale, celle des Bonaparte. Plus charismatique et plus présent que l'exilé de Bruxelles, le général Boulanger a peu de mal à le concurrencer sur les thèmes de l'autorité, de l'honneur de la patrie, du travail, du progrès et de la probité. Au final, dans la France de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, où l'influence des notables est en recul, la forme du régime importe moins que les orientations politiques avancées.

Cette intransigeance se retrouvant aussi dans les rangs royalistes, on comprend aisément que la coalition anti-gouvernementale était trop disparate pour convaincre ses potentiels électeurs, nombreux en cette période de crises. Car, à la différence des élections partielles où la

---

<sup>48</sup> Selon Laetitia de Witt, le prince Victor est calme et taciturne, réfléchi, réservé et, de prime abord, plutôt timide. « *Il déteste attirer l'attention sur lui et préfère rester courtois* » ; « *Profondément bienveillant, cherchant à satisfaire tout le monde, il finit, dans bien des cas, par ne contenter personne* ». (in *Le Prince Victor Napoléon*, pp 209-210)

<sup>49</sup> Mensuel de jeunes bonapartistes lancé en 1886 à la demande du prince.

contestation peut suffire à rassembler, les élections générales nécessitent la définition d'un programme de gouvernement voire, compte-tenu d'une certaine lassitude des Français face aux aventures institutionnelles, la promesse d'une relative stabilité. Or, au sein de l'Union révisionniste, il était impossible de s'entendre sur une politique commune, les monarchistes étant beaucoup plus conservateurs que leurs alliés boulangistes, majoritairement radicaux, voire bonapartistes, plus volontiers tournés vers la question ouvrière. De même et malgré l'évident échec du parlementarisme, il était impossible de s'entendre sur un cadre institutionnel de synthèse, redonnant du poids à l'exécutif. Ce compromis avait déjà échoué dans les années 1870, malgré la position majoritaire des monarchistes à l'Assemblée.

Malgré cela, la coalition tenait par un double jeu d'intérêt : boulangistes et bonapartistes venaient y chercher les moyens financiers des royalistes ; bonapartistes et royalistes voulaient s'octroyer les effets électoraux du boulangisme. Dans ce jeu, l'apport des bonapartistes était secondaire. Moins divisés et plus fortunés, peut-être auraient-ils pu constituer une force politique plus crédible et cohérente – sociologiquement et idéologiquement – avec les seuls boulangistes. Plus audacieux et plus ouverts, sans doute auraient-ils mieux tiré parti de leur position d'arbitre entre deux alliés de circonstances – boulangistes et royalistes – que tout opposait en réalité.

Pour les bonapartistes, cet échec sonne le glas d'une restauration impériale rêvée. L'audience du parti ne cesse de baisser, à l'occasion des municipales de 1890 notamment, où l'alliance avec le Parti National de Boulanger est maintenue. Les comités locaux se délitent. Par ailleurs, la brouille entre le prince et Cassagnac perdure et finit d'épuiser les troupes.

Conscient des limites de l'intransigeance impérialiste et de l'union conservatrice, le prince Victor décide d'adopter clairement l'étiquette plébiscitaire, plus à gauche, pour souligner l'attachement qu'il accorde désormais à la volonté nationale, devant la volonté dynastique ; en 1893, il reconnaît implicitement le régime républicain. Mais ce repositionnement intervient à contretemps : trop tard pour l'électorat – 13 députés seulement sont élus en 1893 -, et trop tôt pour les notables du parti, majoritairement issus d'une époque révolue.

Quant à l'anti-parlementarisme, il referra surface à plusieurs reprises dans l'histoire de France et il faudra attendre la V<sup>ème</sup> République – parfois qualifiée de monarchie républicaine - pour que le parlementarisme soit enfin rationalisé et limité, au profit d'un Président élu par le peuple pour sept ans et doté notamment de l'arme référendaire, au fort potentiel plébiscitaire. Comme si le général de Gaulle avait trouvé, 70 ans après l'Union révisionniste, les clés d'une synthèse institutionnelle que ni les circonstances de l'époque ni l'intransigeance de ses composantes ne permettaient d'obtenir.

Gaëtan de Royer  
[gaetanderoyer@gmail.com](mailto:gaetanderoyer@gmail.com)

## ARCHIVES

**Archives Nationales** : 400 AP / 209, carton 72

Papiers du prince Victor (1862-1926) et de la princesse Clémentine (1872-1955) ;  
correspondance du prince Victor avec Clément de Royer, son représentant personnel à Paris

**Archives de la Préfecture de Police de Paris** : BA 62

Rapports de Police sur l'évolution du mouvement bonapartiste 1885-1889

**Archives départementales de Seine-Maritime** : 3M314

Elections générales – Circonscription d'Yvetot (Clément de Royer, candidat)

## BIBLIOGRAPHIE

BARJOT (D.), CHALINE (J-P.) et ENCREVE (A.) – La France au XIXème Siècle, 1814-1914, PUF, Paris, 2008, 656 p

GARRIGUES (J.) – Le Général Boulanger, Editions Olivier Orban, Paris, 1991, 380 p

HALEVY (D.) – La Fin des Notables (tome I) et La République des Ducs (tome II), Editions Bernard Grasset, 1930

JOLY (B.) – Dictionnaire Biographique et Géographique du Nationalisme Français (1880-1900), Editions Honoré Champion, Paris, 2005, 687 p

JOLY (B.) – Nationalistes et Conservateurs en France, 1885 – 1902, Editions Les Indes Savantes, Paris, 2008, 390 p

MENAGER (B.) – Les Napoléon du Peuple, Editions Aubier, Paris, 1988, 445 p

PAIRAULT (F.) – Mémoires d'un Grand Notable Bonapartiste, 1823-1906 (présentation des mémoires du Baron Eugène Eschassériaux), Editions des Sires de Pons, 2000, 366 p

PISANI-FERRY (F.) – Le Général Boulanger, Editions Flammarion, Paris, 1969, 291 p

SIRINELLI (J-F.), dir. – Les Droites Françaises de la Révolution à nos Jours, Editions Gallimard, 1992

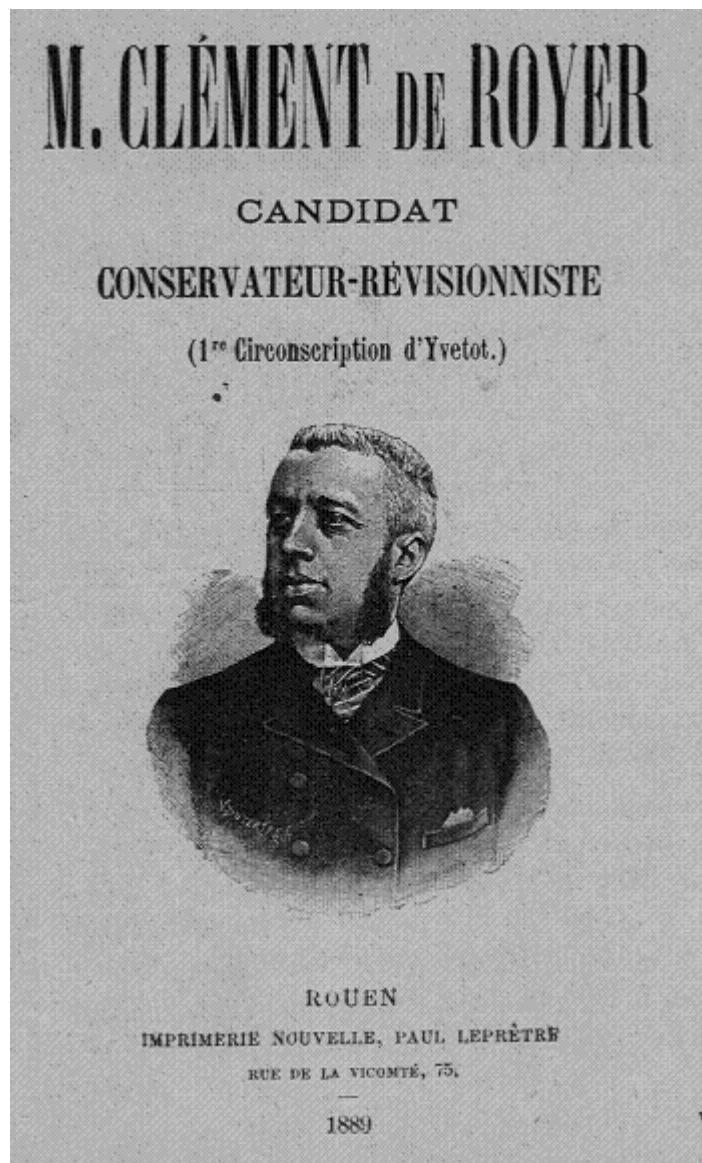
VERLY (A.) – Le Général Boulanger et la Conspiration Monarchique, Editions Paul Ollendorff, Paris, 1893, 324 p

de WITT (L.) – Le Prince Victor Napoléon, Editions Fayard, Paris, 2007, 542 p

WEIL (B.) – Grandeur et Décadence du Général Boulanger, Editions Rieder, Paris, 1931, 447 p



## ILLUSTRATIONS



Plaque de campagne - Clément de Royer  
Droits réservés - Archives départementales de Rouen



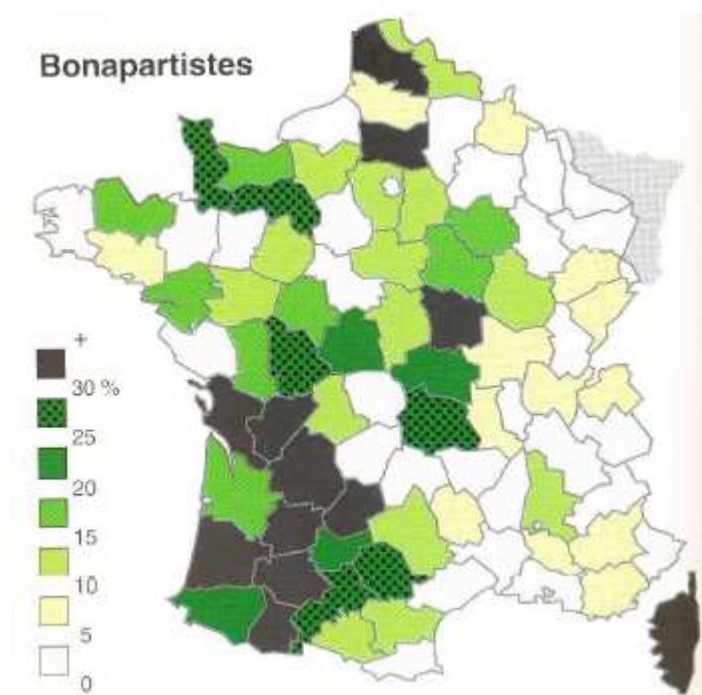
Le prince Victor (DR)



Paul de Cassagnac



Le général Boulanger



Votes bonapartistes lors des législatives de 1876  
Droits réservés - Atlas électoral de la France, de Frédéric Salmon, éditions du Seuil



# AUX ÉLECTEURS

De la première Circonscription de l'Arrondissement d'Yvetot

**Mes chers Concitoyens,**

Candidat à la députation dans la première Circonscription d'Yvetot, je vous demande vos suffrages.

Il dépend de vous que le Pays sorte légalement et pacifiquement d'une situation déplorable.

Si vous êtes satisfaits du régime actuel ;

Si vous considérez que la France est dirigée par des ministres intègres et respectables ;

Si vous voulez confier votre confiance aux hommes qui ont approuvé le Tonkin, excusé Wilson, abandonné les Porteurs de Panama, voté tous les emprunts et tous les impôts, repassé toutes les mesures démocratiques et libérales, haïonné le Suffrage universel ; qui se sont faits, en toutes circonstances, les serviteurs de la politique opportuniste de Jules FERRY ou de ses lieutenants !

Si vous trouvez que le Parlementarisme avec ses violences, ses persécutions, ses scandales, vous donne l'ordre, le travail et la prospérité !

Si vous estimez que quelques paroles banales sur l'amour du prochain soient un remède efficace à la crise agricole et ouvrière !

**NE VOTEZ PAS POUR MOI !**

Mais si, avec votre bon sens et votre expérience, vous pensez qu'il est temps de réformer des abus devenus intolérables, de diminuer des impôts écrasants, de placer à la tête du gouvernement, des hommes dont la probité soit indiscutable,

Si vous voulez un régime national, honnête, ouvert à tous les honnêtes gens et fermé aux voleurs,

Si vous voulez que les intérêts sacrés de l'ouvrier soient utilement protégés ; que sa vie soit rendue facile et qu'il ait toujours du **pain à bon marché,**

Si vous voulez que la liberté de conscience, que les droits du père de famille, que tous les principes tutélaires qui sont la base et la sauvegarde de notre société démocratique soient respectés,

## N'HÉSITEZ PAS à VOTER POUR MOI !

Voici quel est mon programme :

- Révision de la Constitution.
- Appel au Peuple.
- Dégrevement de l'impôt foncier.
- Etablissement sur la laine, le colza, le lin, venant de l'étranger, de droits compensateurs qui permettent à l'agriculteur de lutter contre la concurrence étrangère.
- Etablissement, sur les tissus et autres produits fabriqués à l'étranger, de taxes qui permettent l'élévation du salaire de l'ouvrier français.
- Plus de traités de commerce qui placent l'industrie nationale dans une infériorité scandaleuse.
- Avant l'expiration des traités en vigueur, proposition immédiate de mesures destinées à procurer à l'ouvrier tisserand, si cruellement atteint, la rémunération équitable de son travail !
- Amélioration des travaux d'endiguement de la Seine, du Havre à Duclair. — Entretien des digues.
- Exécution du chemin de fer de Caudebec au Havre.
- Création de passages souterrains entre les deux rives de la Seine et rachat par l'Etat des droits de péage.
- Organisation pratique de l'assistance publique et des Sociétés de secours mutuels afin d'assurer aux marins, aux travailleurs, des champs, aux ouvriers, des secours contre la maladie, le chômage et la misère.
- Restitution au Peuple de la plénitude de son droit de vote !

## ÉLECTEURS !

J'ai parcouru toutes vos Communes. J'y ai exposé ce Programme : Partout il a été acclamé !

J'ai donc le droit de dire qu'il ne reflète pas seulement ma pensée personnelle, mais qu'il est l'expression sincère des préoccupations de tous ; qu'il résume les légitimes revendications des hommes modérés et indépendants qui placent au-dessus de tout, l'amour de la Patrie et la défense des droits et des intérêts du Peuple !

Je le soutiendrai avec autant de fermeté que de dévouement.

Que les honnêtes gens se rallient autour de moi !

# Clément de ROYER

Ancien Magistrat

PROPRIÉTAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT D'YVETOT

Candidat Conservateur-Révissionniste

Yvetot, 14 Septembre 1889.

Yvetot. — Imprimerie de G. MICHEL, rue du Calvaire, 121. (Abelle Cauchoise)



# PROGRAMME

DU

# Général BOULANGER

*Le Souverain  
by occy*



Les trembleurs hypocrites qui nous oppriment depuis trop longtemps, s'évertuent à prétendre que le général Boulanger n'a pas de programme, qu'on ignore ce qu'il veut, ce qu'il pense, ce qu'il veut.

A ceux-là nous allons répondre : Vous voulez savoir ce qu'est Boulanger ?

- Boulanger, c'est le **TRAVAIL!**
- Boulanger, c'est la **LIBERTÉ!**
- Boulanger, c'est l'**HONNÉTÉTÉ!**
- Boulanger, c'est le **DROIT!**
- Boulanger, c'est le **PEUPLE!**
- Boulanger, c'est la **PAIX!**

## BOULANGER C'EST LE TRAVAIL!

Que voulez-vous, travailleurs ?

Vivre en travaillant!

Que vous manque-t-il ?

Du travail et du pain!

A qui devez-vous le chômage, la ruine et la misère ?

A ceux qui font passer, avant vos intérêts qu'ils devraient défendre, leurs besoins, leurs appétits, leur ambition malsaine et qui voient, d'un œil sec et d'un cœur léger, l'ouvrier pâlir et mourir de faim!

A eux les places, les honneurs, le luxe, le pouvoir!

A vous la misère!

Il est temps que cela finisse!

**Place au vengeur!**

Place à celui qui vous débarrassera de ce troupeau de parasites, vivant de vos peines, trahissant votre confiance et qui n'a rien fait pour vous, si ce n'est d'envoyer vos enfants mourir au loin, sans profit pour la France qu'il laissait désarmée!

**Place à celui qui relèvera le travail national!**

Place au général qui, nous donnant la force, nous donnera la sécurité, sans laquelle il n'y a pas d'entreprise possible!

**Place au Réformateur** qui, protégeant l'industrie, le commerce et l'agriculture, vous donnera la possibilité de nourrir vos enfants, de les élever et d'en faire de bons et solides ouvriers!

Boulanger vous défendra contre la concurrence étrangère.

Boulanger, dont les mains sont pures de tout trafic honteux, ne s'inspirera que de vos intérêts.

C'est parce qu'il est honnête par dessus tout, que ceux qui vous vendent depuis si longtemps, ont essayé de l'abattre et continuent à le combattre avec rage.

Mais vous le soutiendrez, vous tous qui ne connaissez que le pain honnêtement gagné!

Vous le défendrez, ouvriers accablés par ceux qui vous exploitent.

Vous combattrez pour lui, par vos votes, travailleurs de tous les métiers qui voulez vivre de votre travail, et qui êtes fatigués de languir inoccupés!

**Serrez-vous en masse autour de Boulanger!**

Appuyé sur vous, il chassera les vendeurs du temple, et, désormais, ayant à votre tête un homme qui défendra vos légitimes revendications, vous pourrez, protégés contre les ennemis intérieurs et extérieurs, mettre en pratique la devise chère à tous les ouvriers honnêtes, celle pour laquelle vos pères ont combattu:

*57* **Vivre en travaillant!**

## BOULANGER C'EST LA LIBERTÉ!

Avec du travail, que désirez-vous ?

Être libres!

L'êtes-vous maintenant ?

Non!

Enfermés dans des lois faites contre vous par des dirigeants qui ont peur de vous, vous êtes tenus en laisse, et c'est à peine si on vous permet d'exhaler vos plaintes.

Vous n'êtes pas plus libres individuellement que collectivement.

De toutes parts ont été relevées les barrières que vous aviez autrefois renversées au prix de votre sang!

De toutes parts vous rencontrez des lois restrictives de toute initiative.

Pourquoi ces barrières ?

Pourquoi ces lois ?

Parce qu'on a peur de vous !

Pourquoi a-t-on peur ?

Parce que ceux qui vous oppriment, qui vous tiennent sous le joug, savent bien que le jour où vous serez libres, vraiment libres, ils seront perdus.

Boulanger, lui, n'a pas peur de vous !

On ne craint rien quand, comme lui on est franc, honnête et loyal, quand on veut le bien de tous, sans souci de soi-même.

Il ne craint pas que vous soyez libres, parce qu'il n'a rien à cacher, rien autre chose à défendre que vous-mêmes, que vos droits, que vos intérêts, que vos biens. Donc:

**Boulanger, c'est la Liberté!**

## BOULANGER C'EST L'HONNÉTÉTÉ!

L'Honnêteté! Voilà ce qui fait défaut à ceux qui vous ont trompé jusqu'ici.

Vous l'avez vu, récemment encore, si c'est avec le rouge de la honte au visage que vous avez assisté à l'écroulement de ceux que votre confiance avait placés si haut.

**Probité! Honnêteté!** ces deux vertus si françaises vous les avez vues un instant, sombrant dans la fange où les avaient plongés des hommes sans pitié, qu'ont en vain, essayé de sauver de votre mépris ceux qui devraient être les sévères gardiens de ce bien national.

Français! Laissez-vous plus longtemps la corruption s'établir cynique et insolente ?

Non! vous l'avez déjà dit en votant, dans cinq départements, pour le général Boulanger.

On vous reproche de vouloir un maître.

Mais le règne que vous voulez, que vous appelez de tous vos vœux, c'est le règne de l'Honnêteté. Et qui plus que Boulanger, possède cette fibre verte ?

Qui, mieux que ce soldat intègre, appartenant à notre armée si pure, si digne dans sa pauvreté, peut faire enfin apparaître une ère de probité ?

Qui mieux que lui, a su récompenser le vrai mérite, sans se laisser circonvenir par des recommandations intéressées ?

L'Honnêteté, voilà la devise qui lui est chère.

Vous tous qui êtes honnêtes!

Vous tous qui avez rougi des honteux trafics récemment dévoilés;

Vous tous qui voulez que la faveur fasse place au mérite, soutenez Boulanger, car Boul' est l'honnêteté!

## BOULANGER C'EST LE DROIT!

Oui, il est le droit, car il résume tout ce que vous voulez tout ce dont vous avez besoin.

Porte-drapeau de vos justes revendications, il représente le droit inaliénable qui réside en vous, le droit d'être gouvernés comme vous l'entendez, le droit de remplacer ceux qui ont perdu votre confiance le droit imprescriptible d'imposer votre volonté.

Donc, Boulanger c'est le Droit.

## BOULANGER C'EST LE PEUPLE!

Le peuple, c'est-à-dire les Français!

Le peuple qui souffre.

Le peuple qui a faim.

Il souffre de voir la patrie abaissée et humiliée sans cesse; il souffre de voir notre beau pays entravé dans sa marche vers le progrès!

Il a faim de justice, faim de travail, faim d'honneur et de considération!

*Lib 9588*

Le peuple veut que chacun puisse dire de nouveau, avec fierté : Je suis français!

Il ne veut plus courber la tête!

Et Boulanger a eu ce grand honneur d'être le premier qui a fièrement relevé la tête. Résumant toutes les colères des dernières années, il n'a pas voulu s'incliner toujours et sans cesse.

S'il veut que vous viviez en travaillant, Français, il préfère à la honte d'une lâche soumission mourir avec vous en combattant.

Car, vivre sans honneur, ne peut convenir plus longtemps au Peuple.

Il a vécu presque sans pain.

Il ne veut pas vivre sans dignité.

C'est Boulanger qui, le premier, a su faire entendre à l'étranger la voix de la France.

C'est lui qui, représentant le peuple, a protesté contre la politique d'abaissement.

Il a exprimé vaillamment, français de tous les partis, l'opinion qui vous réunit tous dans une commune pensée, dans une même dévotion, dans une même aspiration. Il s'est identifié avec vous et c'est pourquoi Boulanger c'est le Peuple!

## BOULANGER C'EST LA PAIX!

Oui, c'est la paix, mais la paix honorable!

C'est celle-là que nous voulons!

C'est celle-là qu'il nous donnera!

C'est en vain que ses déloyaux adversaires ne craignent pas d'écrire que son nom est synonyme de guerre prochaine.

C'est en vain que, poussant l'imprudence jusqu'à ses dernières limites, ces Allemands de l'intérieur affirment que, pour se maintenir, le général sera emporté par un courant irrésistible vers la lutte.

Ils mentent!

Français patriotes, fatigués de courber la tête,

**Si vous voulez maintenir la paix,**

Soutenez le général Boulanger!

Lui seul vous permettra de ne plus subir les insolentes injonctions du dehors, car, autant on est insolent avec les faibles, avec les timides, avec les humbles, autant on est respectueux envers les forts, envers ceux qui, sans arrogance, ont la conscience de leur bon droit. Et le bon droit est de notre côté!

Vous tous, ouvriers écrasés par les conséquences désastreuses d'une politique égoïste, qui réduit le travail national!

Vous tous, paysans, qui voulez garder le champ de vos pères et ne pas manger d'un pain honteusement conservé!

Vous, bourgeois et patrons, atteints dans vos intérêts par le chaos au fond duquel grouille le parlementarisme discrédité!

Vous aussi, élite intellectuelle de la nation, humiliée par la fortune insolente des médiocrités sans pudeur!

Soutenez le général Boulanger!

La main sur la garde de l'épée de la France, le général saura faire comprendre à ceux qui nous menacent que le temps des crantives soumissions est passé, et que, dans la balance des destinées de l'Europe, cette épée, reforgee par ses soins, peut peser d'un grand poids.

Et alors, confiante dans sa mission de progrès et de civilisation, voyant s'ouvrir devant elle une ère de justice, de calme, d'ordre et de liberté, la France, débarrassée de ceux qui l'asservissent, attendra, impassible et serene, que le Droit, jadis méconnu et violé, prenne sur la Force une éclatante Revanche!

Tel est le programme du général Boulanger.

A vous, Français, de lui permettre de l'accomplir!

**VIVE LA FRANCE!**

**VIVE LA RÉPUBLIQUE!**

**Avril 1888.**

Paris. — Imp. Jeanne-Nouvella M. Marguerite, 47, rue des Jeûneurs